

PRIX D'ABONNEMENT
 France pour la Suisse
 Un an fr. 10.80
 Six mois fr. 5.40
 Trois mois fr. 2.70
 Pour l'Étranger
 Un an, 26, 6 m. fr. 13, 3 m. fr. 6.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
 Colonne de 8 centimètres et
 Jura de 10 centimètres 10 cent. la ligne
 Suisse 15
 Belgique 20
 Placement spécial 25

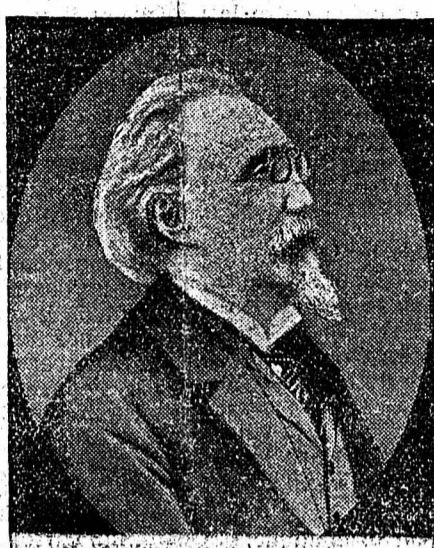
JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Dimanche.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS 25, RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE



Prisonniers serbes retrouvés par leurs camarades, dans la cour d'une ferme, où ils avaient été mis à mort par les Autrichiens.



M. Manuel de Arriaga, Président de la République portugaise.



Chasseurs d'Afrique en embuscade sur les dunes de Nieupoort, dans les combats du Nord de la Belgique.

Lettre d'un salarié officiel

La Chaux-de-Fonds, le 2 décembre 1914.
 Rédaction de l'Impartial En Ville.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez publié une pétition de 43 citoyens qui demandent aux salariés officiels d'abandonner une partie de leur traitement ou de ne pas diminuer le montant de leurs contributions. Ils donnent comme arguments le privilège dont jouissent les fonctionnaires de pouvoir continuer à retirer leur paie intégralement, le principe d'entraide, et enfin l'exemple des autorités communales.

C'est assurément un privilège pour les salariés officiels de n'être pas réduits au chômage. Mais il est d'autres salariés — et qui gagnent davantage même, — dont les gains continuent à courir. Puis ceux qui touchent sans réduction leurs coupons de rentes sont aussi dans la même situation.

Raisonnablement, ces 43 personnes auraient dû aussi faire appel à ces deux dernières catégories. On ne répondra qu'elles ont déjà fourni leur part, puisque la souscription publique en faveur de la Caisse de secours a rapporté environ 70,000 francs.

J'opposerai à cela que les salariés de la commune ont versé jusqu'ici 20,000 francs et s'approprient à verser encore 10,000 francs pour le mois de novembre.

Jusqu'à présent, ils ont ainsi renoncé à 30,000 francs, exactement la somme que les autorités communales de Neuchâtel avaient l'intention de retenir pour une année sur les traitements de tout leur personnel.

Par ces versements et la subvention de l'Etat, la commune se trouve dans une situation telle, aujourd'hui, que ses débours sont inférieurs aux sacrifices consentis par ses fonctionnaires.

Ajoutons qu'elle n'a pas encore touché aux 50,000 francs de la caisse de chômage, ni aux 50,000 francs votés par le Conseil général. Cela lui permettra de boucler facilement l'exercice de 1914, d'autant plus que la rentrée des impôts, m'assure-t-on, s'est fort bien effectuée.

Il semble tout indiqué, dès lors, que l'équilibre se rétablisse au profit des salariés de la commune.

Ces 43 pétitionnaires n'ayant pas demandé qu'on tât leurs noms, vous avez bien voulu me les communiquer. Or, j'ai pu constater que ce sont tous des ouvriers syndiqués, à une ou deux exceptions près. Il y a notamment 23 boitiers ou ouvriers de la boîte, bien connus pour leur attachement légitime aux principes syndicalistes.

Ces messieurs se sont toujours opposés, et avec raison, à une baisse de salaires. Dernièrement encore ils ont pu lire une décision formelle de leurs autorités sur ce point. Dès cet instant, je ne comprends pas qu'ils insistent de telle façon auprès des salariés officiels pour les engager à consentir finalement des réductions de salaires. Accepteraient-ils cela pour des salariés de leurs corporations ?

Les pétitionnaires font valoir l'argument de l'entraide. Mais ce sont précisément ceux qu'ils sollicitent qui ont donné l'exemple. Et ces derniers sont maintenant bien placés pour leur dire : Faites aussi quelque chose, sinon personnellement, du moins en engageant vos caisses syndicales à apporter leur obole.

Relativement à l'exemple donné par les conseillers communaux, les pétitionnaires ont été bien maladroits. En effet, on m'informe, de source sûre, que ces Messieurs ont diminué leurs contributions de 250 à 150 francs. Ils touchent précisément des traitements de 6000 fr. que visaient les 43 signataires en disant :

« Dans le monde ouvrier, on ne comprend pas leur attitude, et nous venons, au nom de beaucoup de nos collègues, protester contre ce manque de solidarité... »

« Une petite obole des petits fonctionnaires suffit... Mais il n'en est pas de même de ceux qui, gagnant plus de 3000 francs, d'aucuns 4000,

5000 et 6000, songeraient à diminuer leur versement, alors que la détresse de la classe ouvrière augmente. »

Je ne sais si ces 43 pétitionnaires ont été bien inspirés. En tous cas, il y a bien des chances pour que leur requête rappelle aux salariés officiels qu'au Locle et à Neuchâtel leurs collègues sont payés intégralement.

Un salarié officiel.

L'agonie de Przemysl

L'archevêque de Przemysl, S. E. Joseph-Sébastien Teiczar, est en voyage pour Rome. Il a raconté qu'il avait vu abandonner la forteresse et traverser les lignes russes après de longues et difficiles péripéties. L'investissement de la place forte est actuellement complet et serré : la garnison se trouve dans des conditions difficiles, parce que les Russes ont déjà réussi à conquérir des fortins avancés et des positions favorables.

Il règne dans la ville investie une désolation indescriptible. Les maisons, les palais, les édifices publics sont aujourd'hui réduits en un amas de décombres ; des caravanes interminables de blessés traversent la ville et les hôpitaux regorgent de malades, si bien qu'on a dû en hospitaliser beaucoup jusque dans les églises. La mortalité dans la garnison est énorme, aussi à cause des maladies qui font rage parmi les soldats.

En dépit des sévères mesures prises par les autorités, des bandes de malfaiteurs errent parmi les décombres et volent la population civile qui est très clairsemée. A tous ces maux s'ajoute la cherté des vivres ; tous les vivres sont épuisés, la troupe et la population souffrent d'une pénurie terrible et la faim augmente le découragement des soldats.

Je souhaite de tout mon cœur, a dit l'archevêque, que la résistance de la place soit couronnée du meilleur succès, mais je n'ai vraiment plus d'espoir ; l'héroïsme de la garnison ne peut plus suffire : ils sont deux contre un.

Le blocus économique de l'Allemagne

De même que la guerre actuelle a quelque peu bouleversé les principes de la tactique et de la stratégie, de même les conséquences du blocus économique de l'Allemagne sont assez différentes de ce qu'on avait prévu.

Au début de la guerre des optimistes déclaraient que, les flottes alliées étant maîtresses de la mer, en quelques mois l'Allemagne serait affamée, ses automobiles arrêtées par le manque d'essence, toute son industrie paralysée par le manque de matières premières.

La question est en réalité beaucoup moins simple, dit un collaborateur du « Temps ».

Si l'Allemagne est obligée d'importer chaque année d'importantes quantités de blé et de farine, l'Autriche est, par contre, un pays exportateur, si bien que dans l'ensemble le déficit n'est pas extrêmement considérable ; d'autre part, il est extrêmement difficile de l'empêcher de combler ce déficit ; sans parler de la Hollande, comment peut-on empêcher la Roumanie, autre grand producteur de blé, de lui vendre sa récolte ?

En ce qui concerne le pétrole et le coton, le problème peut à première vue paraître d'une solution plus facile, puisque tout le pétrole et tout le coton sont importés ; en pratique, on se heurte à de grosses difficultés ; la principale est l'opposition des Etats-Unis à des mesures radicales, les seules qui puissent être efficaces ; les Etats-Unis exportant chaque année en Europe, et en particulier en Allemagne, pour quelques centaines de millions de dollars de pétrole et de coton, accueillent très mal toutes les mesures susceptibles de gêner cette exportation, et comme il est de l'intérêt évident des alliés de ne point s'aliéner les sympathies de la grande République américaine, il est en fait pratiquement impossible de prendre les mesures qui seraient indispensables pour empêcher l'Allema-

gne, par l'intermédiaire des pays neutres, de se ravitailler en pétrole et en coton.

La seule façon d'y arriver, sans s'aliéner les sympathies américaines, serait d'acheter toute la production de pétrole et de coton ; mais si riches que soient les alliés, elle est financièrement irréalisable ; après avoir envisagé un instant cette solution, il a fallu y renoncer.

Mais en même temps que l'on constatait l'impossibilité d'empêcher l'Allemagne de se procurer avec plus ou moins de difficultés les vivres et les matières premières de grande consommation, on constatait que la privation d'articles en apparence moins importants pouvait en réalité devenir presque aussi gênante. C'est de ce côté que porte actuellement l'effort des flottes alliées. Deux articles en particulier sont d'une saisie facile : le caoutchouc et le cuivre ; leur production étant limitée, il est possible non seulement d'arrêter et d'acheter toutes les cargaisons à destination de l'Allemagne, mais toutes celles dont la destination paraît quelque peu douteuse.

Sans doute, en ce qui concerne le cuivre, l'Allemagne et l'Autriche purent jusqu'à un certain point compter sur la production intérieure ; mais elle ne dépasse pas cinquante mille tonnes, alors que la consommation s'élevait en 1913 à trois cent mille tonnes. Etant donné les énormes quantités de laitons nécessaires pour la fabrication des douilles, la disette est inévitable à bref délai.

Quant au caoutchouc, la totalité en est importée ; les chimistes en profiteront vraisemblablement pour essayer de résoudre la question du caoutchouc artificiel ; il est douteux cependant que le caoutchouc artificiel puisse avant de longs mois fournir beaucoup de bandages aux automobiles de l'armée.

Une armée qui s'enlise

L'Allemagne semble avoir mal entrevu le côté fatal de cette guerre des Flandres qui s'éternise, et qui, pourtant, allait en un tour de main, lui ouvrir le grand chemin de la France. Elle se borne aujourd'hui à convoiter Calais. Mais elle ne s'aperçoit pas qu'elle aggrave la même faute. C'est-à-dire qu'entre l'Yser d'un côté, et de l'autre d'ailleurs, les autres villes maritimes françaises, elle va rencontrer des eaux stagnantes et des marigots semblables aux obstacles qui ont enseveli ses meilleurs régiments sur les bords de l'Yser. Il y a quelques semaines, sous les murs de Dunkerque, les campagnards, absolument tranquillisés, étaient sûrs que l'on défendrait certains points, près de chez eux, en y amenant jusqu'à quatre mètres d'eau.

Au début de la campagne, nul n'eût jamais supposé que l'état-major allemand grouperait et masserait ses régiments dans ces terrains imprégnés d'eau, sous le canon de la flotte anglaise, sous la poussée meurtrière de la baïonnette des Turcos, des Sénégalais et des Zouaves qui accouraient du sud, des Indous qui aborderaient le couteau aux dents, et des Belges demeurés debout après leurs épreuves de Liège, de Namur et d'Anvers. Mais entrainé en ligne une nouvelle inconnue, un coalescé tout puissant qu'on avait négligé et qui avait déjà fait ses preuves au cours de l'histoire : « l'inondation ».

L'histoire s'est soudain renouvelée ; l'eau a plus fait que le feu des coalisés et elle va renouveler son miracle. Ce sera pour l'Allemagne, sur le chemin de Calais, un nouveau calvaire pire que celui de l'Yser. Elle vient d'ailleurs d'en acquiescer une nouvelle preuve : elle a sagement rappelé les 7000 soldats du génie qu'elle avait envoyés dans les terrains marécageux des Flandres pour remédier au mal. Ils ont été impuissants : ils le seront, leur nombre fut-il doublé ou triplé, vers Dunkerque et Calais, quand les Allemands enfin auront franchi l'Yser, s'ils le franchissent, pour combattre dans les fondrières qui coupent le bord du littoral et dont ils paraissent ignorer l'existence.

On ne comprend d'ailleurs pas l'invasion allemande dans ces milieux bas et imprégnés d'eau, et sa marche progressive projetée vers Calais après six semaines d'échecs répétés sur l'Yser.

L'Alsacienne et sa poule

A l'extrême limite du territoire de Belfort, une chaumière est adossée au flanc d'une colline boisée. De la cheminée qui émerge du toit de chaume, une mince colonne de fumée bleue monte vers le ciel.

— Y en a bon ! dit en contrefaisant les turcos, un caporal français qui commande une escouade d'éclaireurs. Entrons là-dedans. Puisqu'il y a de la fumée, nous trouverons certainement du feu.

La petite troupe pénètre en coup de vent. Seule, accroupie devant lâtre, une femme tricote silencieusement.

— Pas de Prussiens ici ? interroge le caporal, non sans quelque brusquerie.

— Non, grâce à Dieu, mes bons amis. Hier encore, j'en avais plein ma maison, mais ils sont partis avant que la nuit tombe.

— Bon, Mais, dites-moi, nous avons bien faim et bien soif. Pourriez-vous...

— Helas ! Les Boches ne m'ont pas laissé grand-chose. Tout de même, j'ai du lard et des œufs pour faire une omelette. Il reste aussi un bout de fromage et du pain dur dans la huche.

— Bravo ! la petite mère. Faites l'omelette.

A ce moment, une poule, une belle poule, toute grise, passe entre les barreaux d'une caisse-cage, une tête inquiète. Le caporal l'aperçoit et la désigne du doigt.

— Eh ! Eh ! fait-il en riant. Les Prussiens ne l'ont donc pas vue, celle-là ?

Catherine Dietz — c'est le nom de la paysanne — pousse un long soupir. Sa « grise », sa pauvre « grise » qu'elle réservait pour une prochaine couvée ! Elle réfléchit un instant, la brave Alsacienne, et se dit qu'après tout il vaut mieux que ce soit les soldats français qui en profitent.

Et, sans merci, la « grise » est égorgée, plumée, vidée. Elle mijote dans la casserole, tandis qu'à la fontaine voisine, le caporal et ses hommes précèdent à leur toilette.

Le bon dîner, malgré l'absence de bière ou de vin, Les Prussiens ont tout bu !

La dernière bouchée avalée, on remet sac au dos. Le caporal remercie au nom de ses hommes et, remettant une lettre à Catherine :

— Un service encore. La première fois que vous irez à Belfort, voudrez-vous mettre cette lettre à la poste ? Vous me rendrez un grand service. C'est pour ma femme.

— Comptez-y bien, mon bon monsieur.

— En route !

Huit jours plus tard, la femme du caporal recevait une lettre recommandée contenant un billet de vingt francs. A la lettre, écrite par son mari, était jointe un feuillet où Catherine Dietz, d'une main hésitante, avait tracé ces mots :

« Madame, je pense que vous êtes la femme du caporal qui est venu chez moi avec quatre de ses camarades. Je les ai reçus comme j'ai pu. Mais voilà-t-il pas que lorsqu'ils ont été partis, j'ai trouvé, sur ma cheminée, une pièce d'or de vingt francs. Je l'ai échangée à la poste pour ce billet que je vous envoie. Vous direz à votre mari qu'il est bien honnête, mais que les Alsaciennes, comme moi, ne veulent pas recevoir de l'argent des petits soldats français. Ça m'a bien fait quelque chose au cœur de tuer pour eux, ma « grise » ; mais tout de même, je l'ai fait de bon cœur, et pas pour gagner une pièce d'or. L'espère, madame, que ma « grise » portera bonheur à votre mari et à ses camarades. C'est tout ce que je demande pour ma récompense.

« Votre servante,

« Catherine Dietz. »

L'Europe sous les armes

Le sort de Cracovie

Les « Central-News » apprennent de Copenhague que les Allemands se sont installés au Commando général de Cracovie et traitent très mal la population.

Les Allemands avaient autrefois un grand ascendant à Cracovie, mais après 1365 et après la restauration nationale polonaise, l'esprit de la ville s'est fait toujours plus polonais et l'influence allemande fut presque annihilée.

Les Allemands montrent peu d'égards pour la ville sainte des Polonais et sont très disposés à la voir bombardée et ruinée si cela peut servir à la défense de la Silésie.

Il est évident que les Polonais sont peu enthousiastes d'une telle politique de dévastation, et une grande agitation règne dans tous les centres polonais.

Les classes influentes cherchent à induire le Gouvernement autrichien à demander que l'armée allemande laisse Cracovie sans défense et prenne position en quelque autre lieu, le long de la frontière de Silésie.

Nettement favorable aux Russes

Le colonel Feyler déclare, dans le « Journal de Genève », qu'on en sait maintenant assez par les plus récents communiqués, comparés aux précédents, et sans s'aider de nouvelles privées toujours un peu incertaines, pour constater que la dernière évolution de la bataille en Pologne est nettement favorable aux Russes. Il suffit, dit-il, de suivre les mouvements sur une carte un peu détaillée pour que tout doute soit levé.

Après avoir fait un exposé lumineux de la bataille, il signale le fait certain et suggestif que des familles quittent Breslau depuis plusieurs jours et se réfugient à l'intérieur de l'Allemagne. On en peut conclure que partie des habitants craignent une arrivée plus ou moins prochaine des Russes sur l'Oder.

Enfin, en Galicie, dit le colonel Feyler pour terminer, les Autrichiens continuent à prendre des légions de prisonniers russes, mais la bataille n'en approche pas moins toujours plus de Cracovie.

La propagande allemande en Suisse

Afin de convaincre la Suisse et l'Italie de sa cause, l'Allemagne nous inonde de journaux et revues de toute sorte, entre autres de « calendriers de guerre », hebdomadaires, vendus un sou et qui reviennent au moins à 10 centimes à l'éditeur. Or, le numéro 2 de ces illustrés « Kriegskalender », renferme quelques gravures tirées de revues anglaises, en particulier un blessé entouré d'hommes et de femmes à genoux et au-dessous, on peut lire dans l'original la légende : « Anges de charité. Des femmes belges reconforment un blessé dans ses derniers moments ». Or, savez-vous de quelle manière l'éditeur allemand a traduit ce texte. Le voici, tel qu'il nous est donné par le « Bund » : « Des citoyennes et citoyennes belges commettent des actes de cruauté de la façon la plus traitre contre les troupes et blessés allemands. »

La neige et les troupes noires

La neige qui est tombée sur tous les champs de bataille, des Vosges aux Flandres, a procuré la plus grande surprise aux troupes noires qui combattent dans le Nord. Elles ont improvisé derrière la ligne de bataille des villages de cabanes en paille. Un matin, en se réveillant, ils ont trouvé leurs cabanes et toute la plaine recouvertes d'un blanc manteau qu'aucun d'entre eux n'avait jamais vu. Tout d'abord, ils furent déconcertés et crurent qu'il s'agissait de quelque maléfice dû aux Allemands et touchèrent de suite leurs talismans.

Dans un tram de Bruxelles

On aurait tort de croire que la population bruxelloise est intimidée par les troupes allemandes chargées de la surveillance et de l'administration de la ville. Il est vrai que les cinq ou six mille hommes qui constituent la garnison de Bruxelles sont noyés parmi le demi-million d'habitants que compte la capitale belge. Dans les quartiers très fréquentés du centre, le public circule sans prêter aucune attention aux faits et gestes de la soldatesque allemande.

A ce propos, voici un trait qui montre bien le peu de crainte qu'inspirent aux Bruxellois les envahisseurs. Dans un tram monte une dame de la bonne société. Elle va s'asseoir sur la banquette et se trouve avoir pour vis-à-vis un officier allemand qu'elle ne peut du reste distinguer, étant atteinte d'une forte myopie. A plusieurs reprises, la dame porte son face-à-main à ses yeux, comme pour dévisager son voisin, mais n'y peut parvenir car les verres sont recouverts d'une buée qui les rend absolument opaques.

Cette manœuvre toute innocente a le don d'exaspérer l'officier, qui finit par demander en un français guttural :

— Ma tête ne vous plaît peut-être pas, Madame ?

Ainsi apostrophée, la vénérable dame sort de son réticule un petit mouchoir de batiste, frotte un instant les verres de son face-à-main et porte cet accessoire à son nez. Après avoir dévisagé et reconnu son interlocuteur, elle dit d'un air digne et les yeux fixés sur lui :

— Pas plus la tête que le reste, Monsieur ! Cette verte réponse provoque l'hilarité mal dissimulée des voyageurs.

Au premier arrêt du tram l'officier allemand s'éclipse sans demander son reste.

Littérature de guerre

Le joyeux Zed écrit dans la « Suisse » :

On a lu hier qu'un nommé Alfred Vincent, demeurant 82, rue de Candolle, à Genève, avait adressé aux « Leipziger Neueste Nachrichten » une lettre « contenant les pires grossièretés à l'adresse de la Suisse française ». Et, après M. Hirzel, consul suisse à Leipzig, M. le conseiller fédéral Hoffmann eut beau prendre la peine de protester auprès de cette feuille, en faisant remarquer qu'il n'existe pas d'Alfred Vincent à Genève, à part le regretté conseiller d'Etat décédé il y a plusieurs années, et qu'en outre la rue de Candolle n'a pas de numéro 82; l'honnête journal n'en voulut pas démordre. Entre les calomnies d'un malotru anonyme et la protestation d'un magistrat éminemment respectable, il déclare que l'hésitation n'est pas possible, le malotru et lui sont tout un.

De Würstbach, dans le Wurtemberg, je reçois la lettre suivante :

« Il est certain, quoi que vous prétende, que nous sommes gravement offensés dans votre Suisse française. Je vous consigne ce fait suivant que j'étais témoin lorsque de ma passage à Jorat, dans le théâtre de Mezières. On y a toute simplement volée à moi notre Wilhelm Tell qu'on représentait comme sujet suisse. Contre cette acte de plagisme évidente, je vous soumetts le proteste de mon indignation légitime, dont je livre la double aux « Leipziger Neueste Nachrichten ».

Frédéric Schiller, auteur dramatique, Hodlerweg 1,600,889.

Et celle-ci encore, datée de Rœcken, Dumenstrasse 101, le 31 novembre :

« J'ai pu constater les opinions désavantageuses de vos compatriotes. Ainsi la rue des Allemands est le plus mal habitée de la ville de Genève, car on n'y trouverait pas une seule famille de l'aristocratie. L'injure est caractéristique. En outre, dans plusieurs pâtisseries, j'ai vu qu'on mange des prussiens. Les « Leipziger Neueste Nachrichten » positiveront ce que j'en pense.

Fritz Nietzsche, penseur.

Enfin ce mot charmant :

« Dalcrozeplatz, 41, Bayreuth.

Jusqu'à quel point irez-vous désobliger ma nation par vos bêtises musicales ? Je ne puis dire combien j'ai été écœuré d'entendre sur la Riponneplatz, à Lausanne, des jeunes oies anonant sans honte qu'elles préféraient l'Après-midi d'un faune » de cet infâme Debussy, au septuor de la « Veuve joyeuse ». C'est un outrage à notre Kultur que je la signale aux « Leipziger Neueste Nachrichten ».

Richard Wagner, compositeur.

Ces témoignages irréfutables feront certainement réfléchir les hommes de parfaite droiture qui, pour mettre en doute la parole de M. Alfred Vincent, se bornent à constater que celui-ci n'existe pas.

Choses de Belgique

Nous avons rencontré, l'autre jour, un Suisse habitant Bruxelles depuis plusieurs années et qui voyage actuellement notre pays avec la mission officielle de trouver certaines denrées destinées à être exportées en Belgique. Malgré que la vie n'ait pas renchéri extraordinairement, depuis l'occupation allemande de ce malheureux pays, la rareté des vivres commence à se faire sentir, plus spécialement dans les produits laitiers. Le lait, par exemple, manquera totalement dans un délai qui n'est pas très éloigné, à cause des réquisitions de bétail que font continuellement les troupes allemandes, enfin par le fait que les agriculteurs, presque complètement dépourvus de fourrage, sont obligés d'abattre leurs vaches.

Le lait manquant, les produits laitiers tels que le beurre et le fromage font naturellement aussi défaut. C'est la raison pour laquelle l'envoyé bruxellois cherche dans notre pays la fourniture journalière de quelques centaines de mille litres de lait pour la Belgique, ainsi que d'importantes quantités de fromage.

La personne qui nous a donné ces renseignements a eu l'occasion d'interroger de nombreux soldats allemands revenant de la ligne de feu. Tous attribuent les difficultés qu'éprouvent leurs armées à vaincre l'ennemi, aux effets du fameux canon français de 75. Ils en reconnaissent la supériorité sur l'artillerie allemande. Les shrapnels français qui éclatent au-dessus des tranchées font de terribles ravages et la détonation est telle qu'elle produit chez ceux qui ne sont pas directement atteints un ébranlement nerveux qui n'est pas sans danger.

Les exploits des aviateurs français forcent aussi leur admiration. Ils volent continuellement au-dessus des lignes allemandes sans se soucier des centaines de coups de fusil tirés dans leur direction. Si l'un ou l'autre avion arrive à être touché, le pilote réussit presque toujours à rester maître de sa direction et à rallier les lignes françaises. Cette quasi invincibilité des avions français, au dire de soldats allemands eux-mêmes, a le don de les exaspérer à tel point qu'ils renoncent à leur tirer dessus.

Ajoutons en terminant que les appels réitérés des administrations allemandes engageant la population à reprendre son activité industrielle, et ses menaces de se désintéresser de l'approvisionnement du pays envahi, sont sans aucun effet. L'ouvrier belge reste cantonné dans son indifférence et se refuse à travailler. L'Allemagne a envahi la Belgique, dit-il. Eh ! bien, qu'elle entretienne ses habitants, maintenant !

La mort d'un brave

Un journal d'Anancy reproduit la lettre suivante, que le sergent de zouaves Louis Cuénoud, fils de M. Victor Cuénoud, de Lutry établi à Anancy depuis une vingtaine d'années, écrivait à ses parents :

« Nous recevons l'ordre d'attaquer les Allemands et de les déloger coûte que coûte. A 3 heures nous commençons notre devoir en avant : c'était beau à voir, rien ne refroidissait l'élan des zouaves, même pas les mitrailleuses, qui nous fauchaient à bout portant. Comme fourrier, je transmettais les ordres du colonel, et il y en avait beaucoup à porter. Le soir, nous occupons le village et j'étais nommé sergent-major.

« A 14 heures, le commandant me fait appeler et me charge de remettre un ordre à mon capitaine. Il y avait 800 mètres à franchir. J'ai fait tous mes efforts, pendant trois heures, et je suis revenu en lui disant que je n'avais pas pu porter l'ordre, car, chaque fois que je levais la tête, une pluie de balles s'abattait sur moi. Le commandant me répondit : « Je ne doute pas que vous n'avez fait votre devoir jusqu'au bout, mais il faut y retourner ». Je profite de ce que nos mitrailleuses accentuaient leur tir pour avancer : sinon, c'eût été folie.

« A 18 heures, je prends mon courage à deux mains et je vais me terrer dans un trou d'obus. Je soulève malheureusement la tête : pan, une prune en pleine tête, une deuxième dans les cuisses, une troisième à l'épaule et la quatrième ne me causant aucun mal, coupe en deux ma cartouchière. Il me restait 300 mètres à faire. Je les ai faits et j'ai transmis mon ordre. Tous mes officiers m'ont félicité ; j'aurai la médaille militaire. J'ai été évacué le soir même. Ne vous faites aucun trac, je suis très bien soigné.

Le sergent-major Cuénoud n'a malheureusement pas eu la joie de recevoir la récompense à laquelle sa belle conduite lui avait donné droit. Le vaillant soldat est, en effet, mort des suites de ses blessures.

Un jugement du Kronprinz

L'Agence américaine « United Press » communique une interview que son correspondant berlinois aurait eu hier avec le kronprinz, au quartier général allemand, en France. Le kronprinz lui-même aurait désiré cet interview pour éclairer l'opinion américaine, déclarant que la guerre actuelle est stupide et déraisonnable, qu'elle n'était pas nécessaire et que l'Allemagne ne l'a pas voulue. Il aurait ajouté que tous les habitants de son pays, du plus humble au plus puissant, se rendent compte que l'Allemagne se bat pour sa propre existence, et qu'ils sont convaincus que la guerre n'a d'autre but que l'écrasement de l'Allemagne.

Le Kronprinz aurait reconnu que presque tout le monde est contre l'Allemagne, et attribuerait cet état de choses en grande partie à l'Angleterre, qui contrôle les communications de la presse et aussi l'erreur commise par l'Allemagne, qui n'a pas tenu compte de la part très importante que la presse tient dans la politique mondiale. Le kronprinz nie avoir permis à ses soldats de saccager des habitations françaises. Il nie aussi être partisan de la guerre : le « militarisme allemand » ne serait qu'une expression adoptée par l'Angleterre pour soulever le monde contre l'Allemagne.

Le prince héréditaire rend hommage à la valeur du soldat français, valeur qui n'est pas dépassée par aucun autre soldat.

Le soldat français, a-t-il dit, se bat magnifiquement et il est comparable au soldat allemand pour l'intelligence. Il est plus vif et plus agile, mais vaut mieux surtout dans la défensive (!) Toutefois, il manque de résistance et de détermination quand il ne prend pas part à des assauts de position ou à des mouvements offensifs.

Le kronprinz a ajouté : les événements ont démontré que le commandant en chef de l'armée française est extrêmement capable et qu'il est l'objet de l'admiration universelle.

Les femmes héroïques

Un reporter italien donne entr'autres, les détails suivants d'un voyage dans les environs d'Arras :

Nous arrivons à St-Pol pour l'heure du dîner et nous nous rendons au commissariat, où nous devons attendre l'arrivée d'un supérieur. Mais nous sommes intéressés par une quantité de tableaux qui défilent devant nous.

Une jeune femme, vêtue d'une chemisette de percale, livide de froid, demande un permis pour aller plus loin. Où ? Elle ne sait pas. Pour quoi faire ? Elle ne sait pas. Elle s'est enfuie de Lille il y a un mois. Elle a erré d'une place à l'autre, vendant tout pour vivre. A la dernière étape, elle a vendu son châle. A présent, elle n'a plus rien, pas le moindre sou. Elle n'a pas de carte d'identité. Elle raconte qu'elle a tout remis à un monsieur qui la protégeait et dont elle a été séparée dans une gare, au milieu de la foule. Elle a l'air d'une idiote. Il semble qu'elle va pleurer, mais les larmes ne viennent pas. Le sergent est très embarrassé. Il s'agit vraiment d'un cas pitoyable, mais ne serait-ce pas un espion ?

Il arrive une autre femme, en chapeau, avec un enfant d'un mois dans les bras. Elle vient de Paris et voudrait un sauf-conduit pour un village près d'Arras, où se trouve son mari blessé, à ce qu'elle dit. Elle montre une carte de son mari, où il ne parle pas de blessure. Mais l'écriture n'est pas la sienne, prétend la femme, donc il doit être blessé. Elle veut aller à tout prix ; elle n'a pas le moyen de se payer une voiture, ce qui est trop cher. Le gendarme lui fait remarquer qu'elle ne peut pas faire cinquante kilomètres que comptent ensemble l'aller et le retour, à pied, avec un poupon sur le bras et par un temps horrible.

— Cela ne fait rien, insiste la femme. J'irai à pied, à petites étapes.

Et le gendarme compatissant raconte des cas incroyables de femmes qui sont arrivées jusqu'aux tranchées pour trouver leurs parents et leur apporter des objets de laine. Elles passent à travers tous les obstacles, violentent toutes les consignes et finissent par arriver on ne sait comment.

Les faits de guerre

LA SITUATION DES ARMEES ALLIEES

Du grand Etat-major français :

PARIS. — 2 déc., 15 heures. — Dans la région au sud d'Ypres, à St-Eloi, une attaque ennemie, dirigée contre une tranchée conquise par nos troupes dans la journée, a été repoussée. Notre artillerie a endommagé un groupe de trois batteries de gros calibre.

A Vermelles, nous avons enlevé brillamment le château et son parc, ainsi que deux maisons du village et des tranchées.

Canonade assez vive aux abords de Fay, au sud-ouest de Péronne.

Dans la région de Vendresse et de Craonne, bombardements violents, auxquels notre artillerie a riposté avec succès, détruisant une batterie.

En Argonne, une attaque allemande, dirigée contre Fontaine-Madame, a été refoulée et nous avons réalisé quelques progrès, enlevant une tranchée dans le bois de Courtes-Chausses et un petit ouvrage à St-Hubert.

Sur les Hauts-de-Meuse, en Wœvre et dans les Vosges, pas de changement.

LA SITUATION DES ARMEES ALLEMANDES

Du grand Etat-major allemand :

BERLIN. — 2 déc., au matin. — A l'ouest, de petites attaques de l'ennemi ont été repoussées.

Dans la forêt de l'Argonne, le régiment d'infanterie wurtembergeois 120, le régiment de Sa Majesté l'empereur, a pris un important point d'appui. Nous avons fait prisonniers 300 hommes et 20 officiers.

En Prusse orientale, il ne s'est rien passé de nouveau.

En Pologne septentrionale, les combats suivent leur cours normal.

En Pologne méridionale, les attaques russes ont été repoussées.

La nouvelle publiée dans la presse étrangère selon laquelle il y avait lieu de faire figurer au nombre des 40,000 prisonniers russes annoncés par nous, les 23,000 prisonniers faits par nous à Kutno, est inexacte. L'armée orientale a fait, au cours des combats de Wloklawek, de Kutno, de Plock et de Lowicz, du 11 novembre au 1^{er} décembre, plus de 80,000 prisonniers russes non blessés.

LA SITUATION DES ARMEES RUSSES

Du grand Etat-major russe :

PETROGRAD. — Le 1^{er} décembre, une accalmie relative a régné sur tous les fronts. L'action s'est continuée moins intense dans la région de Lowicz.

Dans la nuit du 1^{er} au 2^e décembre, vers minuit, des masses compactes de l'ennemi ont attaqué vigoureusement les positions russes au nord de Lodz, mais elles furent repoussées.

Dans la région au sud de Cracovie, les Russes sont entrés à Wieliczka.

LA SITUATION DES AUTRICHIENS

Du grand Etat-major autrichien :

VIENNE. — La tranquillité s'est maintenue en général hier encore sur notre front en Galicie occidentale et dans la Pologne russe. La nuit dernière, une attaque russe a été repoussée au Nord-Ouest de Wolbrom. Les combats dans le ravin à l'Ouest de Novo-Radomsk et près de Lodz se développent favorablement.

Devant Przemysl, les Russes sont demeurés passifs, sous l'impression de notre dernière sortie. Plusieurs avions ennemis ont lancé des bombes sans résultat.

Les opérations dans les Carpathes n'ont abouti à aucune décision.

La nouvelle de l'entrée de nos troupes à Belgrade a provoqué une joie indicible sur le théâtre nord de la guerre.

VIENNE. — Un communiqué officiel reproduit un télégramme du commandant de la 5^{me} armée à l'empereur annonçant que les troupes de cette armée ont pris possession de Belgrade.

LA SITUATION DES ARMEES SERBES

Du grand Etat-major serbe :

NISCH. — Les Serbes ont entrepris le 18 novembre, à Ujice, des combats d'arrière-garde. Les Autrichiens ont réussi à occuper des positions importantes dans la région du Suvobor.

Les Serbes ont livré, le même jour, une bataille vers Lazarevac. Ils ont fait 2000 prisonniers, dont une trentaine d'officiers.

Le 29 novembre les Serbes ont dû quitter Ujice et Kosjerici. Ils ont opéré leur retraite en bon ordre.

Dépêches de l'Agence française Havas

Douze fils sous les drapeaux

PARIS. — Un fait extraordinaire est signalé par les journaux : Un propriétaire de Cadet, nommé Soly, a onze fils sous les armes : quatre dans l'artillerie, deux zouaves, trois alpins, deux dans l'infanterie.

Cette famille qui contribue si largement à la défense de la France, a actuellement six de ses membres blessés, deux sous prisonniers, tandis que les autres se trouvent encore en train de combattre sur le front.

La Suisse et la guerre

Nouvelle activité dans la Haute-Alsace

Dans le courant de novembre une nouvelle activité des troupes allemandes et françaises s'est révélée dans la Haute-Alsace.

Les Français ont construit entre Pfetterhausen et la frontière française, sur la route de Réchény, des batteries qu'ils ont armées en partie de grosse artillerie. Au sud-est de Pfetterhausen, entre le village et la frontière suisse, des fossés de tirailleurs avec obstacles en fils de fer ont été établis. Les Allemands ont construit des fortifications de campagne dans l'angle saillant vers notre territoire à Otendorf et Liebsdorf et sur les hauteurs, à l'ouest de l'III. Les artilleries des deux partis prennent presque tous les jours les fortifications de campagne de la ligne de la Larg sous leur feu, sans qu'aucun d'eux ait entrepris des attaques d'infanterie de grande importance.

Depuis le 1er décembre, on remarque dans ce rayon de plus grands mouvements de troupes.

L'avance française est marquée du côté de Colmar et au nord de Thann. Les Français ont entouré presque complètement Guebwiller.

Le 2 décembre, on entendait dans la direction de Biesel un feu intermittent d'artillerie et un feu d'infanterie continu.

Faites donc un petit effort

Un négociant de Porrentruy a reçu une lettre d'un de ses fournisseurs de Fribourg-en-Brigau, qui, en même temps qu'un avis de traite, lui adresse les recommandations suivantes :

« Le travail puissant et étouffant du peuple allemand au cours de la guerre actuelle a développé dans une large et très juste mesure la conscience nationale de notre peuple. La fierté que doit nous inspirer notre valeur devrait aussi s'exprimer, à notre avis, dans l'emploi de la langue allemande, surtout quand nous échangeons des correspondances. En ce qui nous concerne, nous tenons compte de ce sentiment, en écartant tous les mots d'origine étrangère, et nous avons constaté que presque toutes ces expressions empruntées à d'autres idiomes, que nous employions jusqu'ici chaque jour, peuvent se remplacer excellentement par des termes vraiment allemands. Nous vous recommandons de suivre notre exemple, pour le cas où vous n'auriez pas encore fait un effort dans ce sens. »

Nos rapports avec l'Allemagne

Un commerçant avait vendu à un client demeurant en Allemagne une certaine quantité de marchandises. L'argent dû pour cette livraison tardait à lui parvenir. Après plusieurs démarches infructueuses auprès du débiteur, le créancier s'adressa à l'avocat qui, en Allemagne, prend soin de ses intérêts. Ces jours derniers, celui-ci déposa en justice une réclamation en vue d'obtenir le paiement de la dette échue. Voici la réponse qu'il vient de recevoir :

« Par suite de l'état de guerre, le Conseil fédéral allemand, dans sa séance du 29 octobre 1914, a décrété que les personnes habitant à l'étranger ne pourront, jusqu'au 31 janvier 1915, devant les tribunaux, faire valoir aucun droit de propriété contre les sujets de l'empire d'Allemagne. »

La Nestlé Anglo-Swiss Condensed Milk Co
La « Gazette de Francfort » invite ses lecteurs à boycotter les produits de la « Nestlé et Anglo-Swiss Condensed Milk Co » :

« Dans cette Société, dit le journal allemand, sont avant tout des capitaux français et anglais. Dans le conseil d'administration siègent des Anglais et des Français, malgré que la société cherche à faire croire qu'elle est suisse. Chaque patriote allemand doit savoir que s'il achète ou vend des produits Nestlé, c'est indirectement au bénéfice de nos ennemis et c'est grossir encore les millions de bénéfices réalisés par cette entreprise. »

L'annonce est insérée par un groupe de concurrents à la « Nestlé et Anglo-Swiss Condensed Milk Co », intéressés donc à ruiner dans le public allemand le bon crédit dont jouit la grande société vaudoise. La majorité des capitaux engagés dans cette entreprise appartient à des Suisses, et le seul étranger qui soit à la direction est Américain d'origine, né en Suisse.

Devant le Tribunal militaire

Le tribunal militaire territorial de la II^e division a siégé à Aigle, sous la présidence du major Paul Jacottet, grand juge.

Il a statué sur les cas suivants :
Le sergent Colonna, prévenu d'atteinte à l'honneur du commandant des fortifications de St-Maurice, a été condamné à un mois de prison, sous déduction de 15 jours de prison préventive.

Le soldat convoyeur Trombert, prévenu de voies de faits, a été condamné aux 15 jours de prison préventive subie et mis en liberté.

Le canonnier Suchet, prévenu d'insulte à un officier, a été condamné à 4 mois de prison.

Dans la même audience, le canonnier Fraeboud, prévenu d'insultes et de voies de faits envers un officier, a été condamné à une année de réclusion.

Le soldat Antoine Bioley, prévenu d'insubordination, a été condamné à 2 mois de prison.

Le major Calame, conseiller d'Etat à Neuchâtel, fonctionnait comme auditeur et le premier lieutenant Wavre, de Neuchâtel, comme greffier.

Les cinq prévenus étaient défendus par M. l'avocat Ed. Coquoz, de Martigny.

Contrôle fédéral des boîtes de montres

Voici le tableau du poinçonnement du mois de Novembre 1914 :

BUREAUX	Boîtes de montres d'or	Boîtes de montres d'argent	TOTAL
Bienne	828	40,349	41,177
Chaux-de-Fonds	2,673	192	2,865
Délemont	72	1,224	1,296
Fleurbaey	43	1,489	1,532
Genève	160	3,346	3,506
Granges (Soleure)	20	9,195	9,215
Locle	1,180	3,179	4,359
Neuchâtel	—	1,128	1,128
Noirmont	150	3,351	3,501
Porrentruy	—	4,904	4,904
St-James	663	5,171	5,834
Schallhouse	—	2,676	2,676
Tramelan	—	10,920	10,920
Totaux	5,761	89,124	94,885

La Chaux-de-Fonds

Les troupes et l'agriculture.

L'adjudant général de l'armée a adressé un ordre aux commandants des services de l'armée concernant le ménagement des champs nouvellement ensemencés et disant qu'on se plaint de différents côtés des dommages que causent à ces champs les corps de troupes en suite de leurs exercices et de leurs manœuvres. Les commandants feront comprendre à leurs troupes la nécessité qu'il y a à ménager absolument les champs fraîchement ensemencés, et puniront sévèrement dans les cas où des dégâts auront été causés par suite de négligence ou d'indifférence.

Les mandats postaux pour l'Allemagne.

A réitérées reprises, les journaux ont protesté contre le fait que le public expédiant de l'argent en Allemagne était tenu de verser à la poste 123 francs pour cent marks, alors que le cours du change pratiqué en bourse était de 113 et même de 112 francs.

L'administration des postes a décidé d'abaisser de 123 à 118 francs le cours des marks à partir du 1^{er} décembre. Et à 118 fr., il y a encore un bénéfice appréciable.

L'absinthe a la vie dure.

Un agent de la Sûreté de La Chaux-de-Fonds, accompagné de l'autorité municipale, a fait une perquisition chez deux ou trois particuliers de St-Imier, qui auraient reçu de notre ville une certaine quantité de la boisson prohibée. Le vendeur s'étant fait pincer, c'est par la saisie de ses livres qu'ont été découvertes les adresses des acheteurs. Il est à présumer que la justice aura la main lourde.

Ajoutons que ce n'est pas seulement à Saint-Imier que ces perquisitions ont eu lieu, mais aussi dans plusieurs localités du canton de Neuchâtel, surtout au Vignoble. A La Chaux-de-Fonds même, on a pincé également quelques délinquants.

L'officine d'où sortait cette soi-disant absinthe avait son siège à Genève. Nous disons soi-disant absinthe parce qu'en effet, la drogue en question n'est qu'une inoffensive mixture d'une analogie plutôt lointaine avec le breuvage qui a fait la réputation du Val-de-Travers.

Il y a tricotage et tricotage.

Nous nous étions étonnés avant-hier qu'une maison de la place offre des travaux de tricotage au dehors, alors que tant de femmes et de jeunes filles sont innocentes chez nous.

On nous a donné l'explication du mystère !! Il s'agit de la confection de mitaines pour la Confédération. Ce travail est extrêmement peu rétribué ; on paie seulement 30 centimes pour confectionner une paire de ces gants. A ce taux, il est presque impossible de faire ce travail à la main. Il est nécessaire d'avoir une machine et l'annonce à laquelle nous faisons allusion demandait instamment des ouvrières en possession de ces engins et disposées à entreprendre ce travail.

Les offres ont été d'ailleurs à peu près nulles, les personnes de notre ville ayant des machines à tricoter étant peu nombreuses.

A la hausse, la chicorée.

Le Syndicat des fabricants suisses de chicorée succédant de café Frank, à Bâle, Helvétia, à Langenthal, Hollandia, à St-Gall, d'entente avec les maisons allemandes Voelker, à Lahr, et Kuenzer, à Fribourg-en-Brigau, a décidé de hausser de 18 fr. par 100 kilos le prix de ses produits. Cette décision a eu pour immédiate conséquence une hausse de 25 à 30 pour cent du prix de détail de la chicorée à café.

Communiqués

CINEMA PALACE. — Le Cinéma Palace, va rouvrir ses portes : les premières représentations auront lieu samedi, dimanche et lundi. A noter qu'une partie de la recette ira à la Commission de secours.

POUR RAPPEL. — Ce soir, à 8 heures et quart précises, au Temple communal, « l'Helvétia », les « Armes-Réunies » et divers solistes, donnent un magnifique concert en faveur de la Croix-Rouge française.

SALUTISTES. — Vendredi soir dans la grande salle de Beau-Site, deuxième réunion spécialement organisée pour la jeunesse et qui sera présidée par le Colonel Peyron.

ARISTE ROBERT. — Dès ce soir et tous les jeudis soir, dès 8 heures, concerts à la grande brasserie Ariste Robert. Répertoire de choix.

Dépêches du 3 Décembre

de l'Agence télégraphique suisse

Séance au Reichstag

Discours du Chancelier de l'Empire

BERLIN. — Dans sa séance d'hier, au banc du Conseil fédéral ont pris place le chancelier de l'empire en uniforme de campagne gris, tous les secrétaires d'Etat et les ministres prussiens. La salle est comble. Beaucoup de députés sont en uniforme de campagne. Une partie d'entre eux portent la Croix de Fer.

Le président, M. Kaempf, relève dans son allocution que l'union du peuple allemand surmonte tous les obstacles avec le sentiment que la puissance militaire et économique de l'Allemagne lui donnera la victoire. (Vifs appl.)

Le chancelier de l'empire communique ensuite à l'assemblée les vœux et les salutations de l'empereur. Il salue de son côté les frères d'armes d'Autriche-Hongrie et le nouvel allié de l'Allemagne, l'empire ottoman. Il affirme que l'Allemagne peut considérer l'avenir en toute confiance. Mais la résistance de l'ennemi n'est pas encore brisée. Le peuple allemand n'est pas au bout de ses sacrifices. Il en consentira de nouveaux jusqu'à ce qu'il ait mené à bonne fin cette guerre défensive.

L'orateur parle ensuite des responsabilités. Il les rejette d'une part sur ceux qui, en Russie, ont été cause de la mobilisation générale et, d'autre part, sur le cabinet de Londres qui, pouvant rendre une guerre impossible, a donné au contraire à entendre à St-Petersbourg que l'Angleterre se placerait aux côtés de la France et de la Russie. Le gouvernement britannique espérait donner, grâce à ses amis et alliés, un coup mortel au plus redoutable concurrent de l'Angleterre sur le marché mondial.

La soi-disant protection de la neutralité belge fut un prétexte, puisque déjà dans l'après-midi du 2 août, l'Angleterre promettait son appui à la France au cas d'une attaque des côtes françaises par la flotte allemande et que c'est seulement le soir du même jour, à 7 heures, que le gouvernement allemand notifiait à Bruxelles son intention de traverser la Belgique, pour déjouer les plans de guerre français.

Le chancelier expose ensuite comment, à son arrivée aux affaires, il a trouvé en présence la Triple-Entente, la Triple-Entente au caractère défensif, la Triple-Entente au caractère agressif. Pour prévenir une guerre, le chancelier devait tenter de conclure des arrangements particuliers avec les puissances de la Triple-Entente. En France, il se heurta à l'idée de revanche, en Russie à l'alliance française, à l'antipathie pour l'Autriche-Hongrie et aux menées panslavistes, en Angleterre au dogme de la suprématie.

Après avoir entendu le discours du chancelier de l'empire, accueilli par une tempête d'applaudissements, le Reichstag vote 5 milliards de nouveaux crédits pour la guerre, à l'unanimité moins une voix, celle du socialiste Liebknecht.

BERLIN. — Dans une déclaration publiée dans le « Vorwärts », le comité du groupe socialiste du Reichstag constate que c'est contrairement à la décision du groupe, renouvelé expressément pour le cas présent, que le député Liebknecht a voté contre les crédits de guerre. Le comité regrette profondément cette infraction à la discipline.

BERLIN. — Du 23 au 30 novembre, le réserve de la Banque de l'Empire s'est élevé d'environ deux milliards de marks. Jusqu'au 30 novembre, 4 milliards 103 millions de marks ont été versés sur l'emprunt de guerre. Il ne manque plus que le 3% du versement total des sommes souscrites.

Dépêches de l'Agence anglaise Reuter

On ne sort plus de Bruxelles

LONDRES. — Les correspondants à Bruxelles des journaux d'Amsterdam disent que cette ville est fermée par ordre des autorités allemandes. On ne délivre plus de passeports, les trains restent en gare, personne ne doit plus sortir de Bruxelles. Les habitants cherchent en vain une explication à cette mesure radicale.

Il s'agit probablement d'un remède extrême et provisoire pris par les autorités pour empêcher la diffusion des nouvelles concernant les mouvements des troupes, nouvelles connues principalement à Bruxelles, où réside le haut commandement. Il semble en vérité que d'importants mouvements se vérifient ces jours-ci, beaucoup de troupes seraient envoyées vers l'est.

La confiance en Russie

LONDRES. — La nouvelle que le tsar a quitté Pétrograd pour se rendre sur le front est considérée comme un indice excellent : tous les voyages du tsar ont jusqu'ici été suivis de l'annonce d'une nouvelle victoire.

Dans les cercles officiels règne une grande confiance dans l'issue de la bataille de Pologne. On reconnaît toutefois que les Russes auront fort à faire pour reprendre aux Allemands les positions où ceux-ci se sont retranchés solidement.

Dépêches de l'Agence allemande Wolff

La prise de Belgrade

VIENNE. — L'empereur d'Autriche a reçu du commandant de la cinquième armée la dépêche suivante :

« C'est avec une joie profonde que je prie Votre Majesté de recevoir, après l'accomplissement de la 66e année d'un règne glorieux, les félicitations les plus respectueuses de la cinquième armée, et je dépose respectueusement à vos pieds la nouvelle que la ville de Belgrade a été prise aujourd'hui par les troupes de la cinquième armée. »

Guillaume II à Breslau

BERLIN. — L'empereur d'Allemagne a eu hier à Breslau un entretien avec le commandant en chef de l'armée austro-hongroise, l'archiduc Frédéric, qui était accompagné de l'archiduc héritier Charles-François-Joseph et du chef de l'état-major général von Hoetzendorf. L'empereur a visité ensuite les blessés dans le lazaret de la ville.

LA SITUATION DES ARMEES ALLIEES

Du grand Etat-major français :

PARIS. — 2 déc. à 23 heures. — En Belgique, un violent bombardement a eu lieu à Lampernisse, à l'ouest de Dixmude.

Dans l'Argonne, l'ennemi a fait sauter à la mine le saillant nord-est du bois de la Gruerie.

Dans l'ensemble, nous affirmions et développons nos progrès sur certaines parties du front.

En Alsace, nos troupes ont occupé Aspach-le-Haut et Aspach-le-Bas, au sud-est de Thann. Sur le reste du front, rien à signaler.

Dépêches de l'Agence russe Westnick

Tout va bien dans l'armée russe

PETROGRAD. — La « Gazette de l'Armée » écrit que dans la période du 28 au 30 novembre, l'ennemi s'est maintenu sur le front russo-allemand, où il a entrepris des attaques sans importance et sans succès. Les Russes ont maintenu leurs positions.

L'offensive allemande a été repoussée par une avant-garde de cavalerie russe, qui a infligé de grosses pertes à l'ennemi. Sur le front de Thorn-Cracovie, la garde prussienne a tenté une offensive. Elle a subi une sérieuse défaite dans la région de Bogomilov. Les Russes ont fait de nombreux prisonniers. Passant à l'offensive, ils s'emparèrent de nombreux points importants et repoussèrent les contre-attaques ennemies.

Les troupes autrichiennes qui défendent les abords de Cracovie ont été battues et se sont retirées en désordre vers la frontière. En Galicie, les Russes progressent avec des succès croissants.

L'inspecteur sanitaire de l'armée du nord-ouest télégraphie que l'état de santé des troupes russes n'est pas seulement bon, mais excellent. La moyenne des cas de maladie est deux fois inférieure à celle des temps de paix.

Cent vingt officiers allemands et autrichiens dont deux généraux, six colonels et dix-huit commandants, ont été amenés à Kieff comme prisonniers de guerre.

LONDRES. — Une information de Pétrograd au « Times » confirme les pertes énormes subies par les Allemands. On assure que le prince de Hohenlohe, attaché militaire austro-hongrois à Pétrograd, a été tué à Cracovie.

Dépêches de l'Agence française Havas

Visite au quartier-général anglais

PARIS. — M. Poincaré, accompagné de M. Viviani et du général Joffre, est allé mardi matin au grand quartier général anglais où il s'est rencontré avec le roi d'Angleterre.

Après une longue et cordiale conversation, le roi et le président sont partis en automobile découvrir pour le front anglais. La population de toutes les localités traversées accourait, acclamant chaleureusement les deux chefs d'Etat, qui ont passé toute la journée au milieu des troupes anglaises. Le soir, le roi a retenu M. Poincaré à dîner au quartier général, avec le prince de Galles, le général French et le général Joffre.

Dépêches de l'Agence télégraphique suisse

Les incidents militaires du Valais

SION. — Le Conseil fédéral a répondu à la lettre du Conseil d'Etat du Valais, demandant des renseignements sur le licenciement d'un certain nombre d'officiers valaisans et les responsabilités au sujet de la catastrophe de Riondaz.

Comme il était à prévoir, le Conseil fédéral se borne à déclarer que ces mutations dans l'armée sont entièrement du ressort du général et qu'il n'a pas à en discuter, cela conformément aux pouvoirs qui ont été conférés, en vertu de la Constitution, au chef de notre armée.


Concernant l'accident de Riondaz, le Conseil fédéral dit qu'il transmettra au Conseil d'Etat les résultats de l'enquête.

La question des cuirs

BERNE. — Les membres de l'Association suisse des maîtres-selliers, réunis à Aarau au nombre de 300 : considérant que malgré la surabondance des peaux brutes en Suisse, les prix des cuirs subissent une hausse continue, si bien qu'il est impossible d'exécuter aux prix convenus les fournitures militaires déjà adjugées ; considérant en outre que par suite des augmentations continues des prix, la situation générale de la sellerie commence à devenir intenable ; demande au Conseil fédéral de bien vouloir employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre un terme à la hausse des prix en question, c'est-à-dire de fixer les prix des peaux brutes et des cuirs et les prix des fournitures militaires, de façon à ce qu'ils répondent aux conditions actuelles du marché.


Mesdames!

Pour votre toilette, pour l'hygiène de la peau, pour avoir un teint pur, rien ne vaut la Crème de Bertholin. Fr. 1.25 le petit pot, dans les principales maisons de Parfumerie, Pharmacies et Drogueries. U. g. 322 17819



Vous désirez faire connaître, à des milliers de personnes, les qualités de vos marchandises, vos Nouveautés et vos prix avantageux.

COMMERCANTS ! Usez largement de la publicité de « L'IMPARTIAL », dont le rôle est de trouver des milliers de personnes que vous ne pouvez pas atteindre autrement.



Avis aux Propriétaires de Chauffages Centraux

Seaux à coke et à cendres économiques

— EXÉCUTION EN GRANDEURS DIFFÉRENTES —
Construction extra solide en tôle forte galvanisée

En secouant, les cendres fines tombent à travers la grille et le reste peut être brûlé à nouveau. 19610

Pas de poussière. 00 Pas de poussière.

En vente au Magasin S. BRUNSCHWYLER, rue de la Serre 40

BANQUE FEDERALE (S. A.)

Capital et Réserves : Fr. 44.500.000.—

LA CHAUX-DE-FONDS

Comptes à : Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall, Vevey et Zurich

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

Dépôts d'argent
en compte-courant, à termes et contre Obligations ou Bons de Dépôts de notre Banque, aux meilleures conditions.

Placements de Capitaux - Emissions

Garde de Titres

Gérance de Fortunes

Location de Coffres-forts
Installations de toute sécurité. — Cabines isolées pour le détachement des coupons.

Avances sur Titres courants

Change de monnaies et billets étrangers

Encaissement de Coupons et Titres

Mission de RÉVEIL et de SALUT

Le Colonel Peyron

parle ce soir Jeudi, rue Numa-Droz 102, il préside Vendredi 4 décembre, à 8 h. du soir une H-22780-C

2^{me} Soirée
pour la JEUNESSE
Salle Beau-Site
Réunion d'éducation, tous les jours à 8 h. à la Chapelle Méthodiste, rue du Progrès 36. 19590

Etude Alph. Blanc, notaire

Rue Léopold-Robert 41

Gérance d'Immeubles
Achat et vente de Propriétés
Prêts hypothécaires

Appartements
à louer pour de suite ou époque à convenir

Léopold-Robert 39. 2^{me} étage, bis, 2 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 600. 18289

Numa-Droz 58. Pignon, nord, 2 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 345. 18290

Progrès 9-a. Rez-de-chaussée, 2 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 276. 18291

Progrès 4. 1^{er} étage, 3 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 470.40. 18292

A.-M. Piaget 67. Sous-sol, 2 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 340. 18294

Rocher 11. Entresol, sud, 3 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 300. 18295

Ronde 19. Rez-de-chaussée, 5 chambres, cuisine, dépendances, avec grands locaux pour magasin. Fr. 950. 18296

Ronde 19. 1^{er} étage, ouest, 3 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 540. 18296

Ronde 25. Pignon, 2 chambres, cuisine, et 2 réduits, Fr. 240.— 18297

Hôtel-de-Ville 40. 3^{me} étage, nord, 3 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 420.— 18298

Hôtel-de-Ville 40. 3^{me} étage, droit, 4 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 640.20 18298

Hôtel-de-Ville 40. 1^{er} étage nord, de 3 pièces, cuisine et dépendances. Fr. 480.— 18306

Rue du Locle 20 (Quartier des Fabriques). 3^{me} étage, 3 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 700.— 18300

Petites-Croisettes 17. 1^{er} étage, est, 2 chambres, cuisine, dépendances. Fr. 276.— 18301

Fritz-Courvoisier 53. Logement de 3 pièces et dépendances. Grange et écurie avec dégagements. Fr. 744. 18302

Rue du Locle 20. Plain-pied de 3 pièces, cuisine et dépendances. Fr. 650.— 18301

Demain Vendredi sur la Place de l'Ouest et Samedi sur la Place du Marché, il sera vendu

Bondelles, à fr. 1.10 le demi-kilo.

Féras, à fr. 1.25 le demi-kilo.

Poules, fr. 2.60 le kilo Poulets, fr. 3 le kilo

Téléphone 14.54. Se recommande chaleureusement, 19624

Mme A. DANIEL, rue du Collège 52.

Etat-Civil du 2 Décembre 1914

NAISSANCES

Soguel-dit-Picard, Georges-Eric, fils de Gustave, graveur, et de Aline-Juliette née Lüthy, Neuchâtelois. — Widmer, Neily-Adrienne, fille de Albert, emboîteur, et de Nina née Emch, Bernoise. 19601

Enchères publiques

Le Lundi 7 Décembre 1914, dès 11 heures de l'après-midi, il sera procédé à la Halle (Place Jaquet-Droz), à la continuation de la vente aux enchères publiques des marchandises d'un magasin d'épicerie et mercerie.

La vente se fera au comptant. 19612

Le Préposé aux faillites: H-30169 c Chs Denni.



Boucherie-Charcuterie

J. SCHMIDIGER

12, rue de la Balance 12

Il se vendra pendant quelques jours de la viande de 19615

Gros Bétail
à 70, 80 et 90 c.

le demi kilo

Se recommande. 19616

Choux-raves choisis, qualité extra, 1 fr 50 la mesure; qual. II. 1 fr 30 la mesure, franco gare Chaux-de-Fonds. — Ecrire à M. Maurice Favre, rue Girardet 40, Le Locle. 19608

Logeuse DE FINISSAGES, bien au courant de la partie, est demandée par Fabrique de la ville. S'adr. au bureau de l'Impartial. 19620

Dame ou demoiselle disposant de ses matinées, sachant faire un ménage soigné, est demandée de suite. S'adresser rue Léopold-Robert 70, au 3^{me} étage. 19699

Rez-de-chaussée A louer, pour le 30 avril 1915, rez-de-chaussée de 2 ou 4 chambres, corridor éclairé, dépendances, gaz partout, lessiverie, jardin. Pignon de 3 chambres, avec dépendances, jardin; gaz, électricité. — S'adresser rue du Doubs 15, au pignon. A la même adresse, à louer, pour le 15 décembre, une chambre meublée et indépendante. 19596

Conciergerie. 80 avril 1915, à louer sous le soleil. Le preneur serait chargé de soins de propreté de la maison. — S'adresser rue au Parc 114, l'après-midi. 19609

Chambre. A louer jolie chambre meublée, à un ou deux messieurs de moralité et solvables. — S'adresser au bureau de l'Impartial. A la même adresse, à vendre un lit complet, 1 bouilloire à gaz, à l'état de neuf. 19604

Chambre. A louer, à monsieur tranquille, une jolie chambre meublée, au soleil. — S'adres. rue du Doubs 133, au 3^{me} étage à droite. 19613

Chambre. A louer belle chambre meublée, à jeune homme travaillant dehors. — S'adr. rue de la Paix 39, au 2^{me} étage. 19614

On demande à louer de suite pour 2 personnes 1 chambre, si possible indépendante. — Offres écrites sous chiffres B. C. 19599 au bureau de l'Impartial. 19599

Jeune dame demande à louer moderne, de 2 pièces, avec alcôve éclairée; si possible, situé au centre. S'adresser chez Mme Breguet-Galame, rue A.-M. Piaget 81. 19602

On demande à acheter un bon poêle à bois à tagar à bois avec grille. Même adresse, à vendre un bon poêle à gaz, 3 feux et four. — S'adresser à M. Maurice Favre, rue Girardet 40, Le Locle. 19607

Restaurant-Brasserie Ariste Robert

TOUS LES JOURS

Choucroute avec viande de porc assortie. — Spécialité d'Escargots
Restauration à la carte. — Diners à prix fixe, servis de 11 1/4 à 1 h.

Tous les Mardis : **SOUPER aux TRIPES**

Excellentes Bières de Munich, de Pilsen et Bière blonde de la Comète. — Cave soignée 19608

Tous les Jendis soir, dès 8 heures, et les Dimanches : **CONCERTS**

Nombreux journaux et Illustrations. Deux Billards remis à neuf

Société de Consommation PARC 54^D

Chaussures

Notre assortiment pour la saison d'hiver EST COMPLET

Grand choix. Grand choix.

Malgré la hausse, nos prix pour les marchandises en magasin, n'ont pas été majorés. 19235

Caoutchoucs russes, 1^{re} marque



ACCORDEONS

28 touches
8 et 12 basses

Meilleur système existant

Prix sans concurrence

MAGASIN DE MUSIQUE

R. Reinert
Léop.-Robert 59

A remettre
à Neuchâtel, pour cause de maladie, deux bons petits

Commerces

l'un de cigares, l'autre d'épicerie, convenant pour personne seule ou petit ménage, et ne demandant pas de gros capitaux. H-8017 N 19606

Pour renseignements et traiter, s'adresser à M. Jules HARRE ET, avocat, rue de l'Hôpital 6, NEUCHÂTEL.

ACCORDEONS

Hotel-Restaurant

A louer, de suite, l'HOTEL de la POSTE, à la Chaux-de-Fonds. S'adresser à M. Charles-Oscar Du Bois, gérant, rue Léopold-Robert 35. 19605

SACS D'ECOLE. LIBRAIRIE COURVOISIER

Propriété

A vendre, dans beau village de la Béroche, magnifique petite propriété avec rural, de construction toute récente, comprenant logement de 4 chambres, cuisine, lessiverie, four pour le pain, et dépendances, eau et électricité installés; en outre, écurie, porcherie, granges et remises, environ 15.000 m² d'excellente terre de culture. Situation splendide, belle vue sur le lac et les Alpes, Conditions avantageuses. — Offres écrites, sous chiffres O.G. 19598 au bureau de l'Impartial. 19608

Skis. On demande à acheter d'occasion skis pour dame et monsieur, en parfait état. — S'adresser rue du Grenier 14, au 2^{me} étage. 19601

Cadrams. On demande à acheter d'occasion 2 machines à décalquer. Paiement comptant. — S'adresser à M. H. Jeannin, rue du Collège 19. 19600

A vendre faute d'emploi une belle lampe à gaz, avec chaînes, plus une dite à pétrole, à suspension. — S'adresser rue du Temple-Allemand 99, au 3^{me} étage. 19579

A vendre 1 lit d'enfant et une chaise à transformation; bas prix. S'adr. rue Combe-Grierrin 21. 19617

Derniers Avis

AVIS

aux Voituriers et Agriculteurs

Arrivage de 19632

Carottes fourragères

Se faire inscrire de suite, chez M. KUNZ-MAIRE, rue du Progrès 90.

Terminages

On sortira de suite terminages 13 lignes ancres Fontainemelon; les mouvements sont fournis Echappement fait, boîtes fines, cadrams et aiguilles. — Faire offres de suite avec prix pour 15 pierres grenat, réglage plat, montres à livrer réglées 1 minute maximum plat, sous chiffres F. A. 19623 au bureau de l'Impartial. 19623

REGLAGES

On demande à acheter l'outillage complet pour réglages Breguet. 19634 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Mouvements. A vendre 44 cartons mouvements cylindres, à trette, 10 1/2 lignes, à vue marchant bien. Prix modéré. — Offres écrites sous chiffre H. S. 19633 au bureau de l'Impartial. 19633

Remettez

vos

RÉGULATEURS, PENOULES et MONTRES

au

Rhailleur capable

Serra 7 Ed. Eimann St-Pierre 10

qui se charge de les mettre en état en un laps de temps rapide et à un prix modeste. 18106

Roskops. On demande un ouvrier connaissant finissages échappements et terminages. — Inutile de faire des offres sans preuves de capacités. — Ecrire sous chiffres L. T. 19640 au bureau de l'Impartial. 19640

Chambre. A louer de suite une petite chambre non meublée. S'adresser rue du Progrès 95 A, au 1^{er} éta. e. 19631

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté, Que le nom de l'Eternel soit béni. Job, I. v. 21

Madame Adèle Cuche, Mademoiselle Marie Cuche, Madame Jeanne Cuche, et leur parenté, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, belle-sœur et parente

Mademoiselle Laure CUCHE

que Dieu a reprise à Lui jeudi, à 5 heures du matin, dans sa 52^{me} année, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 3 décembre 1914.

L'incinération aura lieu SANS SUITE, Samedi 5 courant, à 2 heures après-midi.

Domicile mortuaire : Rue Neuve 4.

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Chambre. A louer de suite, chambre meublée, à monsieur honnête et solvable. — S'adresser rue du Premier-Mars 4, au 2^{me} étage. 19625

Chambre. A louer de suite, jolie chambre bien meublée, au soleil. Prix, fr. 10. — S'adresser rue de l'Industrie 23, au 2^{me} étage, à gauche. 19625

Chambre. A louer de suite jolie chambre meublée, exposée au soleil et située en face de la Gare. — S'adresser rue de la Paix 74, au 3^{me} étage, à gauche. 19629

Chambre. A louer quartier des Tourelles, belle chambre meublée à Monsieur solvable et de moralité. S'adr. au bureau de l'Impartial.

A vendre 1 violon, lutrin et metronome, pour élève. — S'adr. rue du Premier-Mars 4, au 2^{me} étage. 19627

Trouvé mardi, une montre acier, par homme. — La réclamer, contre frais d'insertions, à M. L. Robert, rue du Doubs 155. 19628

Perdu à la rue des Buissons, une couverture de cheval, sans marque. — La rapporter, contre récompense, chez M. Wermuth, rue de la Serre 31. 19621

Perdu un bracelet en or, forme otogone, cadran fantaisie. 19561

Le rapporter, contre bonne récompense, rue Léop.-Robert 68, au magasin. 19628

Perdu samedi, de la rue du Doubs à la rue du Premier-Août (Bel-Air) une bourse contenant fr. 8. Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Premier-Août 1, au 3^{me} étage. 19517

Perdu depuis 5 semaines environ, une petite montre or, avec bracelet de cuir et inscription à l'intérieur de la cuvette. — La rapporter, contre bonne récompense, rue de l'Envers 14, au 1^{er} étage. 19544

Perdu dimanche soir, depuis la Place de l'Hôtel-de-Ville à la rue de la Serre, une pelisse brun foncé. — La rapporter, contre récompense, chez Mme Parel, rue de la Charrière 14. 19587

Faire-part deuil. Imprimerie Courvoisier



Agence des Pompes funèbres

Fait les démarches pour inhumations, incinérations, gratuitement.

Magasin de Cercueils

Transports 9636 Exhumations

Jean Lévi
Collège 16

Téléphone 16.25 (jour et nuit)

Fournisseur de la Ville

Maison de la place ayant le plus grand choix de cercueils en bois prêts à être livrés. **CERCUEILS en tous genres**, faux bois, chêne naturel, pour incinérations, de transports. **Prix sans concurrence.** Demandez le Catalogue. On expédie au dehors gratuitement.

Les familles Jacques Bloch, Jules Bloch, Lucien Lévy et N. Lévy-Zivy, remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés en la personne de Monsieur Louis Bloch, mort le 1^{er} Octobre 1914, à VIG-SUR-AISNE. 19562

La famille de Madame veuve Gonin-Forel exprime sa gratitude à toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie dans son grand deuil. 19560

J'ai attendu l'Eternel, mon âme l'a attendu et j'ai mis mon espoir en Lui. Psaume LXXX, 5.

Les familles Richard, Ducommun, Schafroth et toutes les familles alliées, font part du décès qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur regrettée belle-sœur, tante, grand'tante, cousine, amie et parente

Madame Fanny RICHARD
née DUCOMMUN

que Dieu a rappelée à Lui jeudi, à 7 heures du matin, dans sa 77^{me} année, après une longue et bien pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, 3 déc. 1914.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu Samedi 5 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire : Hôpital.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile, rue du Progrès 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 19441

D^r H. MONNIER
A REPRIS
ses visites et ses consultations

D^r BREHM
DE RETOUR
du Service militaire
H-22764-C 19528



Pivoteur-rhabilleur se recommande pour pivotages et rhabillages tous genres, petites et grandes pièces. — S'adresser rue du Premier-Mars 11, au 1^{er} étage. 19515

Horlogers capables, demandent à faire, à domicile : Rhabillages, Décoctages, Repassages en second, tous genres de pièces, Démontages, Remontages, Achevages, Réglages, dans qualité soignée et bon courant. Travail fidèle et consciencieux. — Offres écrites, sous initiales C. D. 19427, au bureau de l'IMPARTIAL. 19427

Pour Etrennes! A vendre d'occasion, 1 beau régulateur à poids et un petit canapé parisien. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 19541

Cheval. A vendre une bonne pouliche de 2 1/2 ans, excellente pour le travail. — S'adresser à M. Henri Boichat, Feu Claude, près des Bois. 19447

Homme marié, sans ouvrage, cherche emploi pour écritures dans bureau de la ville. Préentions modestes. — S'adresser rue Numa-Droz 147, au pignon. 19520

Domestique Jeune homme, fort et robuste, sachant traire et connaissant les chevaux, cherche place de suite. — S'adresser rue du Puits 27, au rez-de-chaussée, à gauche. 19456

Cuisinière. On demande de suite cuisinière expérimentée. — S'adresser rue Léopold-Robert 73, au 1^{er} étage, à droite. 19523

Logement. A louer, de suite ou époque à convenir, beau logement de 3 pièces, au soleil, gaz, lessiverie, dépendances. — S'adresser rue du Progrès 8, au 1^{er} étage. 19542

A louer rue du Doubs 161, pour de suite ou époque à convenir, de beaux locaux (5 fenêtres au soleil levant) ayant été utilisés pour ateliers et bureaux. Pourraient au besoin, être transformés en appartement. — S'adresser rue du Temple-Allemand 61, au 1^{er} étage. H-22778-C 19536

Appartement. A louer pour le 30 rue de la Paix 1, appartement moderne de 3 chambres, cuisine, alcôve et dépendances. — S'adresser rue du Temple-Allemand 61, au 1^{er} étage. H-22772-C 19537

REZ-DE-CHAUSSEE, trois chambres et dépendances, bien exposé au soleil, arrêté du tram, est à louer pour avril 1915. — S'adr. rue de la Charrière 35, au 2^e étage. 19530

Logement. A remettre, au quartier des Tourelles, superbe logement de 6 pièces, verandah vitrée, etc., confort moderne. 17913
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL

Appartement. A louer, pour FIN AVRIL 1915, un bel appartement de 3 pièces, chambre de bains ou alcôve, balcon fermé, situation en plein soleil, près de la Gare et de la Poste. Prix avantageux. — S'adr. rue Léopold-Robert 88, au 1^{er} étage.

Pignon. A louer de suite, un pignon de 4 pièces, grand corridor toutes dépendances; bas prix. — S'adresser rue Léopold-Robert 88, au 1^{er} étage. 19539

Pour cas imprévu A LOUER, pour FIN AVRIL ou avant, suivant entente, un très beau LOGEMENT de 5 chambres, verandah, chambre de bains, chambre de bonne, chauffage central, service de concierge. Belle situation au soleil, dans un quartier tranquille. — S'adresser, le matin et l'après-midi jusqu'à 2 heures, rue du Nord 75, au 2^e étage. 19540

Logement. A louer, pour de suite ou époque à convenir, un logement de 4 pièces et dépendances, au 2^e étage. — S'adresser de 2 à 6 heures du soir, au Magasin, rue Léopold-Robert 51. 19471

Pour cas imprévu à louer, de suite ou à époque à convenir, 3 pièces et alcôve, belle cuisine, corridor dans maison moderne. — S'adresser chez Mme Schaltenbrand, rue A.-M. Piaget 31. Téléphone 331.

Appartement. A louer pour le 30 avril 1915, dans maison d'ordre, bel appartement au soleil, de trois pièces, dont une à deux fenêtres, cuisine et dépendances. Gaz installé, lessiverie dans la maison. — S'adresser de 10 heures à 2 heures, chez M. Paul Robert, rue de l'Industrie 1, au premier étage. 18914

Logement. A louer de suite ou époque à convenir, dans une maison d'ordre près de la place de l'Ouest, un petit logement de deux pièces, cuisine; de préférence à ménage de deux personnes ou personne seule. — Ecrire sous chiffres E. M. 18662, au bureau de l'IMPARTIAL. 18662

Atelier. A louer, de suite ou époque à convenir, un bel atelier indépendant, situé quartier Ouest. Convientrait pour tous métiers; grandes fenêtres. — S'adr. au géant, M. F. Rode-Grosjean, rue du Doubs 153.

A louer pour le 30 avril 1915, beau logement de 4 grandes chambres au soleil, toutes dépendances, eau, gaz, électricité. Grand jardin ombragé. A proximité du Gymnase et de l'Ecole de Commerce. 18053
Pour de suite ou époque à convenir, beau local bien éclairé, entièrement indépendant, à l'usage de bureau, atelier ou chambre meublée ou non, deux grands réduits; électricité, chauffage central, service de concierge. Situation Passage du Centre. — S'adresser à M. H.-N. Jacot, r. Ph.-Hri Mathuey 4 (Bel-Air).

Appartement. A LOUER, pour plus tard, très joli appartement de 3 pièces, chambre de bains installée et toutes les dépendances. — S'adr. rue de la Paix 11, au 2^e étage. 19359

Logement. A louer de suite, près de l'Ecole de Commerce 1 logement de 2 pièces, au soleil; gaz, électricité, jardin. — S'adresser rue de l'Emancipation 47, au rez-de-chaussée. 19422

Superbe logement moderne, de six pièces, est à remettre à de très favorables conditions, dans le quartier Nord-Ouest de la ville. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 19943

Logement. A louer, pour cause de départ, logement au soleil, deux chambres, cuisine, dépendances. — S'adr. à Mme Calame-Bourquin, rue Numa-Droz 6. 19489

Logement. A louer pour le 30 avril 1915, logement moderne de 3 pièces et dépendances, balcon, cour et lessiverie. — S'adresser rue A.-M. Piaget 31, au rez-de-chaussée, à gauche. 19063

Logement. A louer, de suite ou époque à convenir, logement moderne, 1^{er} étage, 2 pièces et dépendances, remis à neuf, gaz et électricité; conviendrait particulièrement à jeune ménage. — S'adresser rue A.-M. Piaget 31, au rez-de-chaussée, à gauche. 19064

Logement. A louer, de suite ou pour époque à convenir, rue Fritz-Courvoisier 38, un logement de 2 pièces; prix, fr. 375. Gaz, électricité, lessiverie. — S'adres. à Mme Chassot, rue du Parc 71. 18788

A louer pour le 30 avril 1915, rue du Parc 16, un second étage de 4 pièces, 2 alcôves, dépendances. — S'adresser rue de la Paix 17, au Bureau du rez-de-chaussée. 17482

Logements. 1915, 2 beaux logements de 3 pièces, exposés au soleil. — S'adr. à M. Bourquin, rue des Moulins 2.

Concierge. A louer un beau petit logement de 3 pièces, 1^{er} étage; une partie du loyer sera diminuée par des nettoyage à faire dans la même maison. — S'adr. rue Léopold-Robert 112, au 1^{er} étage. 19385

Chambre. A louer jolie chambre, à monsieur travaillant dehors. Electricité — S'adresser rue du Parc 67, au 2^e étage, à gauche. 19505

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue du Parc 11, au 2^e étage, à gauche. 19501

Chambres. A louer jolies chambres meublées, au soleil, à messieurs honorables. — S'adresser rue du Parc 20, au 2^e étage. 19532

Chambre. A louer une chambre non meublée, indépendante et exposée au soleil, à personne honnête. — S'adresser rue du Temple-Allemand 5, au 1^{er} étage. 19524

Chambre. A louer de suite chambre meublée ou non, à personne honnête et travaillant dehors. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 29, au rez-de-chaussée, à gauche. 19456

Chambre. A remettre une chambre meublée, indépendante et au soleil, à louer de suite. Electricité. — S'adr. rue des Terreaux 18, au 1^{er} étage, à droite. 19486

Chambres. A louer, pour le 15 Décembre, chambre, une ou deux chambres exposées au soleil et dans maison d'ordre. — S'adr. rue Daniel-JeanRichard 26, au 2^e étage. 19273

On demande à acheter un grand coffre-fort d'occasion. — Adresser offres écrites avec prix, sous chiffres M. J. 19347 au bureau de l'IMPARTIAL. 19347

Chambre. Grande chambre, indépendante et non meublée, est à louer de suite. — S'adresser rue du Stand 14, au magasin. 19411

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée, à monsieur ou demoiselle; avec pension si on le désire. — S'adresser rue Numa-Droz 13, au 2^e étage, à gauche. 19424

Chambre avec pension est à louer à personne honnête et solvable. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 19438

Caoutchoucs

Dames Marque Russe, première qualité 4.—

Enfants Marque Russe, première qualité 2.60

2.95 et 3.50 suivant grandeurs

Au Magasin de Chaussures
VON ARX & SODER
2, PLACE NEUVE, 2

Monsieur cherche chambre à louer, comme pied-à-terre. Adresser offres écrites, Case postale 17191. Ville. 19414

On demande à louer pour le 6 décembre, une chambre meublée, indépendante, pour deux personnes. — Offres écrites sous chiffres A. W. 19409, au bureau de l'IMPARTIAL. 19409

Tour à flecter, avec ou sans pédale, est demandé à louer ou acheter. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 19516

On achèterait d'occasion un cheservé, val-balançoire conservé. — Offres écrites avec prix, sous initiales M. R. 19502, au bureau de l'IMPARTIAL. 19502

On demande à acheter un grand coffre-fort d'occasion. — Adresser offres écrites avec prix, sous chiffres M. J. 19347 au bureau de l'IMPARTIAL. 19347

Piano. On achèterait d'occasion, un piano en parfait état, sommier métallique, cordes croisées, BOIS ACAJOU. Paiement comptant. — Faire offres par écrit, sous chiffres M.W.S. 19534, au bureau de l'IMPARTIAL.

Linoléum! On achèterait d'occasion, mais BIEN conservé, du linoléum pour une chambre. — Adresser les offres avec prix, sous chiffres M. G. 19428 au bureau de l'IMPARTIAL. 19428

A vendre des bouteilles fédérales (5 centimes pièce), chopines et une centaine de litres (10 ct pièce). S'adr. rue du Rocher 11, au sous-sol.

A vendre de suite, faute de place, 1 lit bois dur, éventuellement 2 lits jumeaux, peu usagés, à l'état de neuf. — S'adresser rue Numa-Droz 61, au 1^{er} étage. 19531

A vendre un très beau petit chien. Bas prix. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 19410

A vendre deux fortes glisses à flèche, dont une à un cheval. — S'adresser à M. Aubry, rue de la Charrière 20. 19405

Traineau. A vendre un traineau à 4 places, peu usagé. — S'adresser rue Léopold-Robert 40, au 1^{er} étage. 19323

A vendre pour manque de place, en bon état et à très bas prix. — S'adr. entre 10 et 11 h. du matin, tous les jours, rue du Parc 90, au 1^{er} étage, à droite. 19451

Enchères publiques de Bétail et Fourrage aux Petites-Crosettes

Pour cause de Service militaire prolongé, M. Henri Leuba, fils de Jules, fera vendre aux Enchères publiques, à son domicile, Petites-Crosettes 5, le Samedi 5 Décembre 1914, à 2 heures du soir:

- 1 jument portante,
- 4 vaches fraîches,
- 5 vaches prêtes à véler,
- 1 génisse d'un an et
- 40 toises d'excellent foin et regain pour distraire.

Termes de paiement: 3 mois avec cautionnement. 19418

Le Greffier de Paix:
G. Henrioud.

Gazier

est demandé de suite. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. S'adr. au Bureau 19527

H. SCHECHLIN
Rue Daniel-Jeanrichard 13

MONTRES

A vendre à prix très avantageux montres égrenées, tous genres, or, argent, métal, acier, ancre et cylindre pour Dames et Messieurs. — S'adresser chez M. Perret, rue du Parc 79.

Vient d'arriver le Numéro du
20 Novembre des Lectures pour Tous
(Numéro spécial de la Guerre)
à la
Librairie Courvoisier
PLACE NEUVE
Prix du numéro: 60 centimes
Envoi au dehors contre remboursement

Appartement

Pour cause imprévue, à louer, pour le 30 avril 1915, ou avant si on le désire, un appartement de trois ou quatre pièces, avec grand corridor fermé et petit jardin potager. — S'adresser en l'Etude Jeanneret et Quartier, rue Fritz-Courvoisier 9. 190

WOTAN La lampe à fil étiré

Le Mariage de Clément
PAR
MARY FLORAN

— Messieurs, dit-elle au comble de l'émotion, pardonne-moi, mais il me semble impossible que vous ne vous abusiez pas, et je voudrais, avant de demander ce sacrifice à mon fils, avoir l'avis du docteur P... Avons-nous encore le temps d'une consultation ?

Le docteur P... était le premier praticien de Paris.

Les confrères ne refusèrent pas le concours de ses lumières, on pouvait encore risquer jusqu'au lendemain matin, en multipliant les pansements antiseptiques.

Madame de Saint-Prieix échangea un regard avec Monique qui, maintenant, ne la quittait plus.

— Ma pauvre enfant ! lui dit-elle dans le sanglot d'une détresse infinie.

— Courage, marraine, fit la jeune fille déchirée, mais stoïque, tout espoir n'est pas perdu ; il ne faut pas, lui, l'alarmer d'avance.

Répondant à cette pensée, et se composant un visage tranquille, elle entra dans la chambre du malade dont sa mère était éloignée, pour le moment, par l'émotion qui bouleversait ses traits.

Le lendemain matin, les trois médecins entouraient Clément qui, étendu, ne pouvait voir sa jambe, et ne soupçonnait pas la vérité, mais prévoyait une complication grave, et était inquiet.

Pourtant un peu de douceur lui était venue,

ce jour-là, et quand les chirurgiens entrèrent il finissait de lire un court et charmant billet de sa fiancée, où elle lui annonçait son embarquement pour quelques jours sur le yacht d'un de leurs amis, afin de faire un tour dans la Méditerranée. Et sa lettre joyeuse, formant un frappant contraste avec l'angoisse qui régnait, ambiante, dans cette chambre de malade, eut pu presque y être une insulte, si la jeune fille ne l'avait terminée par ces mots qui sonnaient délicieusement aux oreilles de Clément :

« Mon cœur et ma pensée restent au chevet de mon cher blessé. »

Madame de Saint-Prieix attendait avec la plus poignante anxiété le verdict de la Faculté; ces messieurs ayant demandé à se retirer à part, pour se consulter, elle n'y put tenir, et alla les rejoindre.

Hélas ! ils étaient du même avis, unanime et désespérant : la gangrène avait fait, depuis la veille, d'immenses progrès, l'amputation devenait inévitable.

— Mon pauvre Clément ! fit madame de Saint-Prieix, tombant à demi évanouie dans les bras de Monique, blanche et froide comme une statue de marbre, mais toujours forte.

Il fallait prévenir le malade : le docteur P... laissant l'infortunée mère à sa douleur, s'en chargea.

Ses confrères l'attendirent pour s'entendre sur l'heure de l'opération. Peu après il vint les retrouver, très perplexe, Clément se refusait absolument à l'ablation de sa jambe !

— C'est impossible, exclamèrent les médecins, ce serait le fatal dénouement sous quelques jours, quelques heures, vous ne lui avez pas dit ?

Et ils entrèrent à leur tour dans la chambre. Mais pas plus que leur collègue, ils ne persuadèrent le malade : Clément préférerait plutôt perdre la vie que sa jambe.

Alors, épouvantée, sa mère vint et demanda qu'on la laissât seule avec lui.

Dès les premiers mots, il lui opposa un refus formel, mais elle ne se rebuta point ; toutes les ressources de son amour maternel, elle les mit en œuvre ; elle pria, supplia, pleura, Clément fut inflexible.

— Mais c'est la mort ! s'écria-t-elle dans la révolte de tout son être contre la catastrophe qui allait lui prendre son fils ; tu ne le sens donc pas le poison, ce poison qui s'infiltre dans tes veines, remonte jusqu'au cœur et ne laissera bientôt qu'un cadavre dans mes bras ! Oh ! Clément, je t'en conjure, à moi, ta mère, épargne cette douleur horrible, immense, qui me jettera dans la tombe ou dans la folie ! Ne puis-je pas te demander ta vie, moi qui te l'ai donnée, et as-tu le droit de me la refuser ? Clément, très ému, ne faiblissait pas.

— Ma mère, dit-il enfin, c'est moi qui vous supplie de ne pas me condamner à une existence qui ne pourrait être pour moi qu'un long et intolérable supplice...

— Un supplice ! répliqua la mère en délire, voilà ce que tu crains, la douleur physique et morale ! Clément, ton père, tes aïeux, t'ont légué un passé d'honneur, ils n'ont jamais reculé devant le péril et la peine ; toi, par crainte de la souffrance, vas-tu te déshonorer, déshonorer ton nom, et, chrétien, vas-tu abjurer tes croyances par cette mort volontaire, ce suicide ?

— Ce n'est pas un suicide, répondit Clément.

— Ou'en sais-tu ? Oseras-tu porter, dans ton ignorance, devant ce Dieu de ton enfance et de tes pères, auquel, je l'espère, tu crois toujours, le poids de cette incertitude ?

— Je veux bien consulter, ma mère, dit Clément je ne vous refuserai pas cette dernière consolation, amenez-moi un prêtre, je l'écouterai, mais, d'avance, ma conscience m'a répondu ce qu'il me dira.

— Eh bien, soit ! fit madame de Saint-Prieix, dans une heure ce prêtre sera ici, et dans deux heures, les médecins reviendront pour l'opération.

Elle sortit sans voir le hochement de tête incrédule dont Clément l'accompagnait.

A la porte, elle trouva Monique et, d'un trait, lui dit tout.

— Quel prêtre faut-il appeler ? demanda celle-ci, toujours prompte à l'action.

— Je ne sais, fit madame de Saint-Prieix, Clément n'en connaît pas particulièrement, et pourtant il faudrait un homme expérimenté dont l'autorité s'imposât à lui et à laquelle il se rendit.

— Marraine, ce religieux qui prêche l'Avent à notre paroisse ?

— Eh bien, oui, lui : cours, mon enfant et ramène-le, va vite, c'est la dernière chance de salut.

Et, pendant que Monique, jetant un chapeau sur sa tête et un manteau sur ses épaules, descendait précipitamment, suivie de la femme de chambre, madame de Saint-Prieix pria les médecins de choisir le moment de l'opération, qui fut fixé à deux heures.

XIV

Le prêtre requis par Monique était un dominicain ; ayant compris l'urgence de sa présence auprès du malade, il était monté en voiture avec elle le ramenant, pleine d'espoir ; lui, ne parlait pas. Sa figure ascétique, aux traits irréguliers et heurtés, n'avait rien pour prévenir en sa faveur, mais quand sa paupière, souvent abaissée, se relevait, et qu'on voyait dans la cavité profonde, creusée sous le sourcil noir et épais, cette prunelle claire, comme illuminée par un intérieur reflet, on se sentait en face d'une intelligence peu commune.

Lorsque madame de Saint-Prieix aperçut, derrière Monique, la robe du prêtre, un cri d'espoir lui échappa.

Ce qu'on pense en Luxembourg

Un citoyen luxembourgeois écrit à notre confrère « Le Journal de Genève » :

L'autre jour, un officier allemand me demanda à brûle-pourpoint : Pourquoi les Luxembourgeois ont-ils tant de sympathie pour la France et tant d'aversion pour l'Allemagne ? — Je lui répondis par la question suivante : Faites abstraction un moment, si vous le pouvez, de notre nationalité et dites-moi si vous auriez plus de sympathies pour une personne qui viole vos droits que pour une personne qui ne les viole pas. — C'est sur ces mots que finit notre entretien.

En occupant, le 2 août, le grand-duché de Luxembourg, l'Allemagne a violé le contrat de 1867, qui garantit la neutralité du Luxembourg et qui porte la signature de l'Allemagne. Le chancelier von Bethmann l'a d'ailleurs reconnu lui-même, en déclarant, le 4 août, au Reichstag : « L'occupation du Luxembourg est contraire au droit des gens, et la protestation du gouvernement grand-ducal est justifiée. Nous réparerons cependant le tort que nous causons, dès que notre but militaire sera atteint. »

Après ce louable aveu, les Allemands se sont ravisés et ont tenté depuis de créer la légende que les Français étaient entrés au Luxembourg avant eux. Le ministre d'Etat du grand-duché, M. Eyschen, a démenti catégoriquement cette assertion à la Chambre des députés, et toute la population peut affirmer sous serment que ni avant, ni après l'occupation allemande, aucun soldat français n'a mis le pied sur le sol luxembourgeois.

L'histoire et le droit des gens nous diront un jour si l'excuse de la soi-disant « nécessité absolue » est valable, si elle pouvait dispenser les Allemands de remplir des engagements solennels, alors qu'ils avaient eu le droit et le loisir de fortifier leur propre frontière contre toutes les attaques possibles.

Nous laisserons de côté, pour le moment, cette question de droit des gens, mais ce que le monde entier ignore et ce qu'il faut dire bien haut, c'est que les Allemands, depuis plus de trois mois, ne cessent de terroriser la population du Luxembourg. Non contents de nous avoir humiliés en nous forçant de leur livrer passage, ils ont accaparé une partie de nos administrations et, après trois mois, ils continuent toujours à garder militairement les stations de chemins de fer et tous les points stratégiques, ouvrages d'art, etc.

Les citoyens, le gouvernement et même la souveraineté du pays restent privés d'une notable partie de leurs droits constitutionnels.

Personne ne peut circuler en automobile sans une permission de l'autorité militaire allemande

établie dans un de nos édifices publics. La grande-duchesse elle-même et les ministres d'Etat doivent être munis d'un laissez-passer signé par un major prussien !!

Pendant deux mois, on avait tout simplement coupé les communications téléphoniques et télégraphiques dans tout le pays. Depuis, les postiers-soldats allemands qui siègent au bureau de poste central de la capitale ont daigné permettre la reprise des communications, mais uniquement entre abonnés des réseaux téléphoniques locaux.

Les traités d'Etat sont violés avec un sang-froid véritablement révoltant. Le Luxembourg a adhéré à l'union douanière allemande, mais l'Allemagne ne laisse entrer dans le pays que ce qui lui plaît. A un moment donné, elle avait complètement fermé sa frontière et en même temps elle forçait les Luxembourgeois de ravitailler les troupes de passage.

Depuis 1872, la ligne de chemin de fer de Luxembourg à Trèves est exploitée par les Allemands. Dans le contrat afférent, qui a été renouvelé en 1902, l'Allemagne avait promis de ne jamais se servir de cette ligne pour des transports militaires. Il y a même une stipulation spéciale, d'après laquelle le matériel roulant nécessaire au trafic ordinaire du pays doit être tenu à la disposition des Luxembourgeois pendant une guerre éventuelle entre l'Allemagne et la France. Or, depuis le 12 août 1914, l'envahisseur a supprimé presque tous les trains non seulement sur la ligne de Trèves à Luxembourg, mais encore sur les lignes exploitées par les autres compagnies. Le nombre des soldats allemands transportés en Belgique et en France par les voies ferrées luxembourgeoises peut être évalué à 800,000, sans compter d'innombrables trains de munitions et autres.

C'est encore par le Luxembourg que les blessés allemands refluent vers leur patrie, en même temps que les prisonniers de guerre français, qui, d'après les lois de la neutralité, devraient être internés à leur entrée en territoire neutre. On a même, à la gare de Luxembourg, interdit l'accès aux membres de la Croix-Rouge luxembourgeoise, qui voulaient secourir les Français au même titre que les Allemands !

De cent autres façons l'empire se moque de notre neutralité, mais ce qui nous navre encore plus et ce qui fait fermenter au cœur des plus paisibles une rage éperdue contre l'envahisseur, c'est qu'on nous ôte un à un nos droits de citoyens dans le but évident de préparer l'annexion.

On menace les journalistes qui osent publier une information tant soit peu favorable aux alliés. Dès les premiers jours de l'occupation, l'autorité militaire allemande a supprimé sans autre forme de procès un quotidien luxembourgeois qui avait pris dans un journal d'Arden quelques nouvelles favorables aux Belges. L'imprimeur et le rédacteur en chef furent appré-

hendés et transportés dans la forteresse allemande d'Ehrenbreitstein, où on les emprisonna pendant six semaines.

Ils ne furent pas les seuls. Au moins une centaine de citoyens luxembourgeois, pour la plupart des personnes connues pour leur honorabilité — des avocats, des professeurs, propriétaires, agents de police, etc. — ont appris à connaître les rigueurs des cachots prussiens. Vous devinez les sentiments de la population en voyant traîner vers la gare des citoyens convenables sous l'escorte de soldats étrangers. D'après les usages internationaux, aucun pays du monde n'accorde l'extradition de ses nationaux, fussent-ils les plus grands criminels. Or, nous voyons une puissance étrangère pénétrer de force dans nos foyers et enlever des personnes inoffensives, les traîner à l'étranger et les faire comparaître devant les tribunaux absolument incompétents. Jusqu'ici nous avons vu rentrer presque tous nos concitoyens après une arrestation de six à huit semaines. On leur reproche d'être suspects de sympathies pour la France !

Il nous répugne de continuer l'énumération des abus de pouvoir auxquels se livre l'envahisseur. Le chancelier de l'empire a promis des dommages-intérêts au « peuple ami ». Il y a des dommages qui sont irréparables à jamais. Quoique l'Allemagne fasse à l'avenir, elle ne pourra jamais nous faire oublier l'insulte infligée à l'indépendance et à la neutralité d'un peuple qui jouissait déjà de la liberté politique à une époque où l'Etat prussien n'existait pas encore.

Les souffrances morales qu'on nous a fait subir au cours des trois mois écoulés ne sont pas rachetables. Quant au dommage matériel causé par les troupes allemandes, nous en attendons encore longtemps le dédommagement intégral. Beaucoup de fournitures ont été payées comptant, mais le passage des troupes a produit dans le pays une cherté générale des vivres. Quant aux dégâts causés aux champs et aux habitations, on les a taxés tellement bas que certains propriétaires dépensent bien le double de la somme reçue pour remettre les choses en état. Toutes nos routes de l'Etat et des communes sont abimées par les transports militaires. Il a passé sur nos chemins et routes au moins 300.000 fantassins et cavaliers, sans compter les convois de canons et de munitions, qui avaient parfois une longueur ininterrompue de 10 à 15 kilomètres.

Au commencement de la guerre, l'Allemagne disposait de 80.000 automobiles, qui ont roulé en grande partie sur nos routes. Tous les blessés des champs de bataille du nord-est de la France ont été dirigés en auto vers la gare de Luxembourg. C'est vous dire que les courses ne comptent pas. A l'heure qu'il est, nos routes sont constamment sillonnées de grosses auto-

mobiles arrivant d'Allemagne avec des dons pour les soldats et des courriers qui vont ou qui viennent, toujours à une allure vertigineuse défiant tout les règlements. Les dégâts causés aux routes de l'Etat doivent être évalués au moins deux millions de francs. Il n'a jamais été question de réparer ce dommage.

Les journaux allemands ont relaté avec fracas que les propriétaires du Luxembourg avaient reçu un acompte de 500.000 fr. et que le grand-duché avait, à l'encontre de la Belgique, fait une belle affaire. Qu'on juge maintenant de la belle affaire !

Nous ferions volontiers cadeau aux Allemands de leurs 400.000 marks, s'ils consentaient à nous laisser tranquilles. Les Luxembourgeois n'ont pas pensé aux affaires en cette occurrence. Au contraire ! Malgré l'affront qu'on nous a fait, nous avons consenti des sacrifices énormes pour soigner dans nos hôpitaux les blessés allemands qu'on nous amenait. On n'a laissé à Luxembourg qu'un nombre restreint de blessés français, de peur d'éveiller des sympathies françaises ! Enfin nous avons donné et nous donnons encore tous les jours à pleines mains et sans compter, pour secourir nos frères malheureux du Luxembourg belge qui ont été si cruellement éprouvés.

Jusqu'ici, heureusement, aucune bataille n'a été livrée sur le sol luxembourgeois, mais nous ne sommes pas rassurés sur l'avenir...

La SEULE RÉCLAME vraiment efficace est celle qui est faite dans un journal qui captive l'attention du lecteur par des articles et feuilletons intéressants et variés.

Si ce journal possède de bons et longs états de service et si son action s'étend sur une plus grande partie de pays, c'est une garantie de plus de fructueuse publicité.

L'IMPARTIAL sort de presse entre 5 h. et 6 heures du soir et sa distribution complète est terminée à 7 heures du soir. Les offres et demandes et annonces diverses reçues à ses bureaux jusqu'à 3 heures de l'après-midi sont déjà en lecture le soir.

La Réussite de la Femme dans la Vie

dépend avant tout du parfait état de sa santé. Aucune femme ne peut donner toute sa mesure si elle est continuellement en proie aux maux de tête, manque d'appétit, abattement, etc., conséquences d'une prédisposition à la constipation dont elle n'a pas tenu compte. Or, tous ces maux sont si faciles à prévenir ! En général, il suffit d'une ou deux doses de « Calig » (Sirop de sèves de Californie) pour provoquer un nettoyage doux, mais complet, des organes, pour incliner leurs fonctions naturelles, et rétablir les habitudes hygiéniques et régulières. La plupart des femmes ont toujours du « Calig » à la maison, parce que c'est un remède absolument naturel, composé d'extraits de fruits et de plantes, qui régularise les selles sans inconvénient et sans effort pour les organes.

En vente dans toutes les pharmacies en bouteilles à 2 fr. Bouteille extra grande 3 fr.

Cafés

Nos cafés, toujours grillés fraîchement et sur place, sont de plus en plus appréciés. Aucune hausse,

paq. verts, 250 gr. — 70 ct.
pap. jaunes, » — 80 »
paq. rouges, » — 90 »
ouvert, le kilo fr. 2.60 »

En vente dans tous les magasins de la Société de Consommation

Montres égrenées

Montres garanties
Tous genres. Prix variant.
BEAU CHOIX
R. Arnold DROZ
Jaquet-Droz 39
25154 Chaux-de-Fonds

Les meilleurs

Potagers à gaz

portent la marque
Affolter, Christen & Cie, A. G.

Représentant et dépositaire : 1928
Léon Wille, Fritz-Courvoisier 25

Le Magasin Gloria

Place Fontaine Monumentale
entrepris toujours, à très bas prix, les

RÉPARATIONS de Bijouterie,

Montres et Pendules, simples et compliquées.
Exécution prompte et consciencieuse

Se recommande, 18372
Ch. Courvoisier-Moritz.

Combustibles

en tous genres
Marcel GRELLET, rue A.-M. Pigeot 17, au 2^e étage. — Se recommande
A remettre ou à vendre :

Atelier de niellages à Bienne

bien installé. On mettrait ou courrait le preneur. Occasion exceptionnelle à saisir. — Offres sous chiffres B. V. 19454, au bureau de l'IMPARTIAL. 19454

Cheval.

A vendre une pouliche 3 1/2 ans, bonne pour le trait et la course. — S'adresser à M. Schmidiger, à Renan. 19504

Nouvel Arrivage
de
Caoutchoucs
pour Dames et Jeunes Filles
à **3.50 la paire**
Von ARX & Soder Place Neuve 2

PHARMACIE MONNIER

Passage du Centre 4 La Chaux-de-Fonds

Pastilles pectorales américaines

du Prof. Dr Jackson Hill 18658
Seules véritables avec la marque
le meilleur remède contre Toux, Rhumes, Catarrhes, Enrouements, etc., recommandées par les médecins, employées avec succès depuis plus de 40 ans.
La boîte, fr. 1.

J. KAUFMANN

Herboriste
25 Daniel-Jeanrichard 25
LA CHAUX-DE-FONDS 1000

Névralgies, Migraines, Rhumatismes, Insomnies, remède souverain. LA CE-
PHALINE. — A. G. Pettit
ph. Yverdon. Toutes pharma-
cies. U 5078 L 2783

ALLIANCE DES FAMILLES
AGENCE MATRIMONIALE de premier ordre
Mme Wilhelmine ROBERT
MAISON DE CONFIANCE fondée en 1880 14710
Consultations de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.
Discrétion absolue. LA CHAUX-DE-FONDS.
Rue Léopold Robert 72, au 1^{er} étage.

Sage-Femme

1^{re} Classe
Mme DUPASQUIER-BRON
Penstationnaires. Discrétion. Soins médicaux.
Rue de Carouge 48, GENEVE.
10150 Téléphone 42 16 Ueg 205

Avis aux Fabricants

GUILLOCHIS

argent, soignés

se font toujours à l'Atelier
L.-Léon RACINE, Charrière 22 a
Chaux-de-Fonds.

Pour le 31 octobre 1915

A LOUER

Magasin et Appartement
Rue Neuve 9, côté Ouest
occupés actuellement par le

Magasin Anglais

L'appartement serait disponible à partir du 30 avril 1915.
19053
Pour visiter les locaux, s'adresser à M. Whitley. Pour les conditions, chez Mme Veuve Henri Leuba, Place d'Armes 3. H-22657-C

Cheval.

A vendre ou à échanger une belle pouliche, 2 1/2 ans, primée 72 points, contre vache ou génisse. — S'adresser à M. Elias Baumann, au Point-du-Jour.
Impressions couleurs. L'IMPARTIAL

Boîtes de Constructions
Les personnes désirant les Boîtes complémentaires sont priées de s'adresser d'ici au 15 décembre, afin qu'aucun retard ne soit apporté aux livraisons de Fêtes de fin d'année.
Librairie COURVOISIER
Place du Marché.
MOBILIER
neuf et garanti sur facture, cédé au prix incroyable de
Fr. 400.— net
Il se compose de 1 lit Louis XV (2 places) complet, 1 table de nuit, noyer, dessus marbre, 1 lavabo noyer, dessus marbre, 1 commode noyer (4 tiroirs), 1 canapé recouvert de moquette, 6 belles chaises, 1 table ronde, 2 tableaux.
HALLE AUX MEUBLES
rue Fritz Courvoisier 1.
au 1^{er} étage. 19475

Bonnes Montres

au détail.
Beau choix. Prix très modérés
F.-A. DROZ, rue Jaquet-Droz 39

Pour les personnes qui souffrent de l'estomac, les

Zwiebacks

SCHWANN
sont très recommandés.
Fortifiants, Nutritifs, Digestifs
Boulangerie
FRITZ SCHWANN
Rue de la Balance 10 A

Tricotuses

à la main et à la machine sont demandées. — S'adr. chez Mme D'vaud
rue Léopold-Robert 7. 19444

PAPERS, EMBALLAGE
en tous Genres
VENTE en GROS et DETAIL
PAPETERIE A COURVOISIER